

# SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020



Direction de l'Environnement  
et du Développement Durable  
Mission développement durable  
Tél. 05 53 06 82 63

dedd.missiondeveloppementdurable@dordogne.fr

## SITUATION

## EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## 2020



## L'excellence environnementale, une réponse à la crise sanitaire et sociale et au changement climatique.



Depuis maintenant plusieurs années, le Département publie ce rapport réglementaire annuel qui lui permet de mettre en lumière une partie des actions menées, souvent de façon transversale, pour répondre aux 17 objectifs définis dans la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020.

Cette édition expose l'action départementale pour l'année 2019. Nul n'aurait alors prédit que nous allions vivre une année 2020 aussi anxiogène et éprouvante. La crise sanitaire que nous traversons, sans véritable précédent dans l'histoire contemporaine, bouleverse l'ensemble de notre société, modifie nos modes de vie, remet en question nos systèmes économiques, sanitaires, de solidarité, impacte la vie de chacun d'entre nous.

Nombre de scientifiques et d'experts affirment que l'apparition régulière de ces maladies virales est directement liée à l'impact des activités humaines sur notre environnement. Certaines d'entre elles, comme la déforestation incontrôlée dans certaines régions de la planète ou bien le développement de certaines formes d'agriculture industrielle, détruisent des écosystèmes naturels. Ce faisant, elles favorisent la mise en contact des êtres humains avec les animaux sauvages et les virus qu'ils sont susceptibles de porter. La destruction d'écosystèmes naturels augmente donc les risques d'épidémie. C'est pourquoi il convient de protéger la faune sauvage, ce qui nécessite d'abord de préserver son habitat naturel.

La crise sanitaire et le changement climatique sont donc liés : ils sont générés par les mêmes causes, celles de l'exploitation massive des ressources naturelles, de la surexploitation des matières et de la mauvaise gestion des espaces naturels dans de nombreux pays. Il nous faut aujourd'hui, impérativement, changer de modèle. C'est le sens des politiques initiées depuis plusieurs années par notre collectivité. J'ai souhaité faire de l'excellence environnementale, sociale et économique, la marque de fabrique de notre département. Pour cela, nous avons mis en œuvre des politiques concrètes et ambitieuses. L'ensemble des actions décrites dans ce rapport en témoignent, même s'il reste beaucoup à faire et que tout changement se heurte à des obstacles.

Ce changement nécessite la mobilisation de tous, institutions, collectivités, acteurs économiques, citoyens... Il doit se faire de façon aussi consensuelle et collective que possible, et non selon un modèle négatif et punitif, que certains n'hésitent pourtant pas à promouvoir. En matière d'écologie, la radicalité n'aura d'autre effet que de soulever nos concitoyens les uns contre les autres. Je crois au contraire aux vertus du dialogue et de l'action.

C'est dans cet esprit que nous avons, cette année, organisé la première édition des « Trophées du Développement Durable », événement qui a permis de mettre en valeur plusieurs actions menées sur notre territoire, parfois méconnues mais qui toutes concourent à atteindre nos objectifs et qui méritent d'être développées et dupliquées sur nos territoires.

Réédition de la foire du Gabarier et du budget participatif, mise en œuvre d'un nouveau Plan Climat, rénovation énergétique de notre patrimoine, production et consommation d'énergies renouvelables, labellisation du deuxième collège 100% bio de France à Montpon après celui de Belvès l'an passé, réflexion sur le développement de solutions recourant à l'énergie hydrogène, lancement de l'application BioMétéo : cette année encore, notre collectivité n'a eu de cesse d'innover.

C'est en redoublant nos efforts, en amplifiant nos actions, que nous parviendrons ensemble à répondre aux défis du 21<sup>e</sup> siècle.

Vous pouvez compter sur la détermination sans faille des élus et de l'ensemble des agents départementaux pour garder le cap de l'excellence environnementale.

Germinal PEIRO

Président du Conseil départemental de la Dordogne

## LES SIX COMMISSIONS ORGANIQUES

Les commissions de travail recouvrent les grands domaines de compétences du Conseil départemental. Elles sont chargées d'instruire les dossiers avant leur examen par l'assemblée. Les conseillers départementaux se répartissent entre les six commissions.

### 1<sup>ère</sup> COMMISSION :

FINANCES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE - PATRIMOINE - AIDE AUX COMMUNES

### 2<sup>ème</sup> COMMISSION :

EMPLOI - ÉCONOMIE - TOURISME - AFFAIRES EUROPÉENNES ET COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

### 3<sup>ème</sup> COMMISSION :

SOLIDARITÉ - SANTÉ - INSERTION - FAMILLE - ENFANCE

### 4<sup>ème</sup> COMMISSION :

AGRICULTURE - FÔRET - AMÉNAGEMENT RURAL - DÉVELOPPEMENT DURABLE

### 5<sup>ème</sup> COMMISSION :

INFRASTRUCTURES - TRANSPORTS - LOGEMENT - DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

### 6<sup>ème</sup> COMMISSION :

JEUNESSE - ÉDUCATION - CULTURE - SPORT



# SITUATION

# EN MATIÈRE DE

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

## 2020



FINANCES  
ADMINISTRATION GÉNÉRALE  
PATRIMOINE  
AIDE AUX COMMUNES

**1<sup>ère</sup>**  
Commission

# METHODOLOGIE

Le Département de la Dordogne, en tant que collectivité territoriale de plus de 50 000 habitants, édite chaque année un rapport sur sa situation au regard du développement durable. Ce rapport est présenté en Assemblée Départementale à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires.

Ce document a pour objet de présenter une analyse des actions, des politiques publiques et des programmes de la collectivité au regard des cinq finalités du développement durable : Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations - Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable - Epanouissement de tous les êtres humains - préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources - Lutte contre le changement climatique.

Cette 10<sup>ème</sup> édition porte sur les actions réalisées en 2019, analysées au regard des 17 objectifs du développement durable (ODD), conformément à la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020. La liste des actions répertoriées n'est pas exhaustive, certaines sont développées annuellement et apparaissaient dans les éditions précédentes du rapport, celles retenues cette année sont en majorité des actions initiées ou qui se sont terminées en 2019, représentatives de l'action des services.

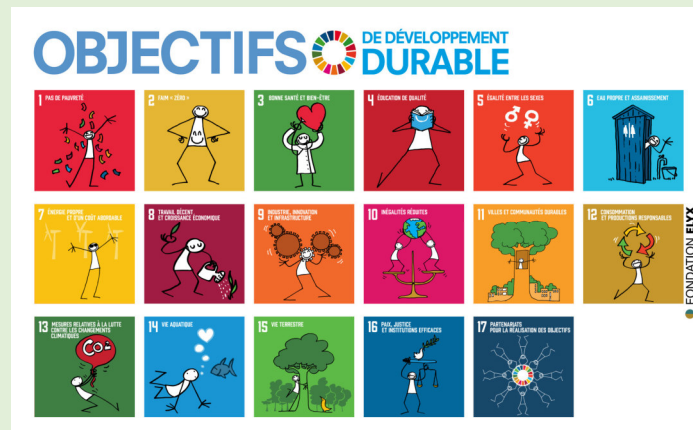


FIGURE 1 : LES 17 OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

(Ce contenu est offert par la Fondation ELYX, sous l'égide de la Fondation FACE. [www.elyx.net](http://www.elyx.net))

Comme l'an passé, ce rapport est présenté par commission organique et il est à nouveau proposé que l'action phare de chaque commission soit réalisée sous la forme d'une interview d'agents porteurs de projet.

Tous les services ont été invités à faire des propositions d'action à inscrire dans ce rapport au moment de la rédaction du rapport d'activité 2019. Comme l'an passé, l'impact des actions sur les ODD n'a pas été quantifié ni qualifié au travers d'indicateurs. En revanche, ont été repérées les ODD auxquelles chaque action contribue. La représentation est proposée sous forme de frise :







EXEMPLE DE FRISE DE CONTRIBUTION AUX ODD

Dans cet exemple, l'action considérée est réputée concourir à l'atteinte de 8 des 17 ODD qui sont les n°3, 4, 11, 12, 13, 14, 15 et 17.



La totalité des actions contribue à l'ODD 17 qui correspond à la gouvernance. En effet, le Département lie des partenariats dans tous les domaines d'action, et s'insère dans les réseaux locaux, régionaux, nationaux voire internationaux. C'est pourquoi, le degré de collaboration mis en œuvre pour la réalisation des actions est précisé sous la forme d'un symbole selon la légende suivante :

GRADUATION	IMPLICATION
	Service pilote seul
	transversalité entre plusieurs services du Conseil départemental
	Collaboration avec des partenaires extérieurs
	Ensemble des citoyens

LEGENDE DES SYMBOLES QUALIFIANT LA GOUVERNANCE

### POLITIQUE D'ACHAT DE MOBILIER DE BUREAU

Dans le cadre de sa politique d'achat, le Département s'emploie aussi, avant tout achat de mobilier, à vérifier systématiquement si du mobilier d'occasion est disponible avant d'émettre une commande pour du mobilier neuf.

S'il n'y en a pas de disponible, le Département achète du mobilier de bureau (bureaux, sièges et armoires) certifiés NF ENVIRONNEMENT. Cette certification, délivrée par un organisme indépendant, atteste de la qualité écologique des produits. Elle garantit la qualité du mobilier, ainsi que la limitation de ses impacts sur l'environnement tout au long de son cycle de vie : de sa fabrication jusqu'à son élimination.

Les mobiliers de bureau et les armoires possèdent la **norme NF-Office Excellence Certifié** garantissant que les entreprises ont ajouté à l'excellence du produit une dimension environnementale et sociétale, plaçant l'humain au cœur de leurs préoccupations.



**Les 3 fabricants principaux** (sièges, bureaux, armoires) **ont leur lieu de fabrication ou d'assemblage situés en France : Hendaye (64), Mobilier (77), Chalais (16).**

Le Département favorise également le don de mobilier. En effet, quand du mobilier d'occasion vétuste est disponible, il est remis à des associations qui en font la demande, plutôt que de le déposer en déchetterie. Cela permet ainsi de donner une seconde vie à ces objets.



**Contact :** Service des Achats



### SALLE VISIO CONFERENCE

Un système de vidéoconférence a été installé dans les locaux de la Direction des Affaires Financières. Comme la numérisation des documents, la **visioconférence** fait partie de ces technologies aux multiples **avantages** :

#### PARTENAIRES INTERNES

Direction des Systèmes d'Information et du Numérique

- Un gain de temps considérable car il n'est plus nécessaire de se déplacer,
- Une baisse des frais et coûts liés aux déplacements,
- Un geste environnemental et moins d'émissions de CO2.



**Contact :** Service des Achats





## INTEGRATION D'UNE CLAUSE D'INSERTION DANS LES MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

Les marchés publics de travaux dont l'opération globale est supérieure à 500.000 € HT, intègrent obligatoirement une clause intitulée « engagement d'insertion ».

### PARTENAIRES INTERNES

Direction de l'Economie de l'Emploi

Pôle RSA – Lutte contre l'exclusion

Ainsi, les entreprises qui soumissionnent s'engagent à réaliser une action d'insertion de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

Les personnes concernées par cette action sont des demandeurs d'emploi de longue durée, des bénéficiaires du RSA, des travailleurs handicapés reconnus par la MDPH, des jeunes ayant un faible niveau de formation ou n'ayant jamais travaillé, les bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique, de l'allocation d'insertion, de l'allocation Adulte Handicapé, de l'allocation d'invalidité.

Cet engagement représente un certain nombre d'heures sur la durée totale du marché. Pour 2019, ont été concernés les marchés de travaux notamment pour :

### PARTENAIRES EXTERNES

Associations d'insertion

- La construction du gymnase du BUGUE
- L'extension du CAMPUS PERIGORD à PERIGUEUX
- L'aménagement du pôle social de COULOUNIEIX-CHAMIER.
- L'extension et l'aménagement du bâtiment hébergement de la base nautique de ROUFFIAC

- La reconstruction et l'extension du laboratoire départemental d'analyse et de recherche et du SATESE à COULOUNIEIX-CHAMIER



**Contact :** Direction du Patrimoine Bâti



### TRAVAUX D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE DU PATRIMOINE BATI

Afin de réduire les consommations énergétiques tout en améliorant le confort des usagers, le Département a réalisé des travaux de rénovation énergétique sur de nombreux bâtiments. En 2019, on peut noter :

#### PARTENAIRES EXTERNES

Lycée agricole

Ville de Périgueux

Fournisseurs

- L'installation d'une Gestion Technique Centralisée au dojo départemental à COULOUNIEIX-CHAMIERES et au Centre départemental de la communication à PERIGUEUX. Cet investissement, d'un montant total de 130.000 €, permet de réguler le fonctionnement énergétique du bâtiment en fonction de mesures de CO2 et donc de réduire la consommation énergétique totale.
- Le raccordement de la Direction du Patrimoine Routier, Paysager et des Mobilités (DPRPM) au réseau de méthanisation du lycée agricole à COULOUNIEIX-CHAMIERES. Le Département a pris en charge un montant de 12.000 € afin de se raccorder au réseau de chaleur.
- Le raccordement des collèges Michel de Montaigne et Bertran de Born ainsi que du Centre départemental de la communication, l'Espace culturel François Mitterrand et les Archives départementales à PERIGUEUX au réseau de chaleur-bois des 2 rives de la Ville de PERIGUEUX. L'investissement est de l'ordre de 50.000 € au global.
- L'isolation des combles de 9 bâtiments, notamment 3 Centres médico-sociaux (THIVIERS - Les Chaudronniers à PERIGUEUX – MONTPON) et des sites utilisés par la DPRPM.
- La signature d'une convention pour la gestion des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) avec la société CTR-LEYTON.



**Contact :** Direction du Patrimoine Bâti





## DEMATERIALISATION DU BULLETIN DE PAIE DES AGENTS DEPARTEMENTAUX

### PARTENAIRES INTERNES

Direction des Systèmes  
d'Information et du  
Numérique

Depuis le 1er janvier 2017 et faisant suite à la loi « El Khomri » du 8 août 2016, l'employeur peut décider de procéder à la remise du bulletin de paie au format numérique, dans des conditions de nature à garantir l'intégrité des données, au sein d'un **coffre-fort électronique**.

Dans une démarche de sécurisation des documents et de modernisation éco-responsable, le Département de la Dordogne a donc proposé aux agents départementaux de disposer d'un coffre-fort électronique dans lequel, sauf refus de leur part, sera déposé chaque mois, leur bulletin de paie.

La solution « Digiposte » du groupe LA POSTE a été retenue en 2019. Le coffre-fort numérique Digiposte garantit aux agents confidentialité et disponibilité de leurs documents à vie (bulletins de paie et documents personnels dématérialisés). C'est un espace personnel sécurisé, accessible depuis une connexion internet et gratuit dans lequel sont proposés d'autres services pour faciliter la vie administrative des agents départementaux.

Le bulletin de paie numérique a la même valeur légale que son équivalent papier et répond aux normes relatives au système d'archivage électronique. Tous les mois et à **compter d'avril 2020**, il sera déposé dans le coffre-fort de l'agent.



**Contact :** Direction des Ressources Humaines



### SIGNATURE D'UNE CONVENTION PLURIANNUELLE AVEC LE FONDS D'INSERTION POUR LES PERSONNES HANDICAPEES DE LA FONCTION PUBLIQUE (FIPHFP)

Grâce à la mise en place du Plan Emploi Handicap et au recrutement de personnels en situation de handicap, le Département, en tant qu'employeur public remplit l'obligation légale d'emploi de personnes handicapées de 6% avec un taux de **6,42 %**.

Cependant, le Département souhaitant aller plus loin et mener une véritable politique sur le champ du handicap, a signé une convention pluriannuelle sur 3 ans avec le FIPHFP afin de poursuivre le recrutement de bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE), l'intégration professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées. Les principaux objectifs de cette convention s'articulent autour de 4 axes :

**PARTENAIRES INTERNES**

35 agents correspondants handicap, Direction de la Communication, DSIN

- Renforcer la lisibilité et la cohérence de la politique handicap,
- Recruter des agents en situation de handicap chaque année, en contrat d'apprentissage notamment,
- Améliorer durablement le maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap,
- Former, communiquer et sensibiliser les agents départementaux sur le thème

du handicap.

**PARTENAIRES EXTERNES**

FIPHFP, partenaires agréés par le FIPHFP

Après avoir réalisé un diagnostic et élaboré un plan d'actions, une convention pluriannuelle a été officiellement signée début 2019 avec le FIPHFP permettant ainsi au Département de disposer d'une enveloppe financière de 366 000 € sur 3 ans à compter du 1er janvier 2019.

Plusieurs groupes de travail thématiques associant de nombreux agents départementaux ont permis de :

- Faire émerger une véritable dynamique autour d'un réseau de 35 correspondants handicap, relai du référent handicap au sein des services et sur le territoire, afin de contribuer à l'appropriation de la culture handicap en diffusant les outils de communication et de favoriser le dialogue avec les agents,
- Élaborer une méthodologie et une synergie entre les différents services pour parvenir à mettre en œuvre les différents axes présents dans le plan d'action contractuel,
- Aborder le maintien dans l'emploi en s'appuyant sur des compétences internes et externes (partenaires agréés par le FIPHFP) dans le but de soutenir les encadrants et les collectifs de travail.

En novembre 2019, une matinée événementielle s'est déroulée, en présence de Mme la déléguée régionale du FIPHFP, autour de la signature officielle de la convention. Elle avait également pour objectif une première action de sensibilisation à l'intention des cadres de la collectivité.



**Contact :** Direction des Ressources Humaines





## PRESTATIONS SOCIALES EN FAVEUR DES AGENTS DEPARTEMENTAUX

Le Département, en tant qu'employeur, administre des prestations sociales en faveur des agents de la collectivité.

- Prestations en faveur d'enfants d'agents :

### PARTENAIRES INTERNES

Direction des Ressources  
Humaines

- *Allocation pour frais de garde jeunes enfants* : cette allocation est destinée à financer une partie de la garde des enfants de moins de 3 ans au domicile d'une Assistante Maternelle agréée ou accueilli dans une crèche. Elle est versée sous conditions de statut, de situation familiale et de ressources. En 2019, **242 agents** ont bénéficié de cette allocation.
- *Allocation mensuelle aux parents d'enfants handicapés* : c'est une aide financière destinée à compenser les dépenses liées à la situation de handicap de l'enfant. Elle permet d'aider le ou les représentants légaux dans les frais occasionnés dans la prise en charge de l'enfant. Ce qui est pris en compte, c'est la compensation du handicap et non l'ensemble des frais qui incombent normalement à tout parent. En 2019, **30 agents ont bénéficié de cette aide pour 33 enfants en situation de handicap.**

- *Aides aux séjours scolaires et extra scolaires* :

- Séjour enfant en temps scolaires : En 2019, **106 agents ont bénéficié de subventions** pour des courts séjours, classes de découverte ou séjours linguistiques à l'étranger pour 122 enfants.
- Séjour enfant en temps péri-scolaire : En 2019, **3922 jours ont été subventionnés** pour des colonies de vacances, centres de loisirs, centres familiaux de vacances ou location gîte de France.

- Prestations en faveur des agents :

- *Subvention repas et titres restaurant* : Le département subventionne des repas par le biais de titres restaurants (chèques déjeuners) et les restaurants administratifs ou conventionnés. Le nombre de prestations servies au titre des aides aux repas est de **65.683 repas aidés en 2019 pour un montant total de 356.000 €.**
- *Allocation Travailleur Handicapé* : Cette **prestation sociale d'un montant de 480 €** est attribuée aux agents en situation de handicap reconnue (titulaire d'une pension d'invalidité, travailleur reconnu handicapé par la MDPH, ...). **En 2019, 186 agents en ont bénéficié.**



**Contact** : Service des Prestations et de la Restauration du Personnel



## menées en 2019

### BATIR UNE COUVERTURE TERRITORIALE JUSTE, EQUILIBREE ET SOLIDAIRE POUR L'ACCES AUX SERVICES

Afin de traduire les grandes orientations fixées par le Département pour l'amélioration de l'offre de services et dans le cadre de la mise en œuvre de la loi NOTRe, le Département s'est attaché à finaliser l'élaboration des grands schémas départementaux que sont le « **schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public** », le « **schéma départemental d'accès aux soins de proximité** ».

#### PARTENAIRES EXTERNES

Communautés de  
Communes et  
d'agglomération,  
Région Nouvelle  
Aquitaine

Dans ce cadre, il a :

- finalisé l'élaboration du schéma départemental d'accès aux soins de proximité et du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public après consultations des différents organes délibérants (Communautés de communes et d'agglomération, Région Nouvelle Aquitaine).
- permis le développement de l'offre des services au public, en particulier en matière de démographie médicale,
- piloté et animé les politiques publiques en vue de favoriser la coordination et la concertation des différents acteurs.

Le pilotage et l'animation des schémas ont permis de bâtir une couverture territoriale juste, équilibrée et solidaire en offres de services et de définir les politiques publiques à conduire sur l'ensemble du territoire, en particulier en matière de démographie médicale, grâce à une approche globale, coordonnée et concertée avec l'ensemble des partenaires.



**Contact :** Service des Politiques Territoriales et Européennes



## SITE « SOIGNER EN PERIGORD »

### PARTENAIRES INTERNES

Direction des Systèmes  
d'Information et du  
Numérique

Le Département s'est associé avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Dordogne, pour réactualiser le site internet "soigner en Périgord", créé en 2012. L'objectif est d'encourager l'installation de médecins, d'infirmiers et de kinésithérapeutes en Dordogne en leur mettant des outils et des informations à disposition, les offres disponibles, les conditions d'exercices, les conditions de vie (accès aux transports, aux équipements culturels, aux établissements scolaires), les éventuelles aides dont ils peuvent bénéficier.

### PARTENAIRES EXTERNES

Agence Régionale de  
Santé, Caisse Primaire  
d'Assurance Maladie



**Contact :** Service des Politiques Territoriales et Européennes

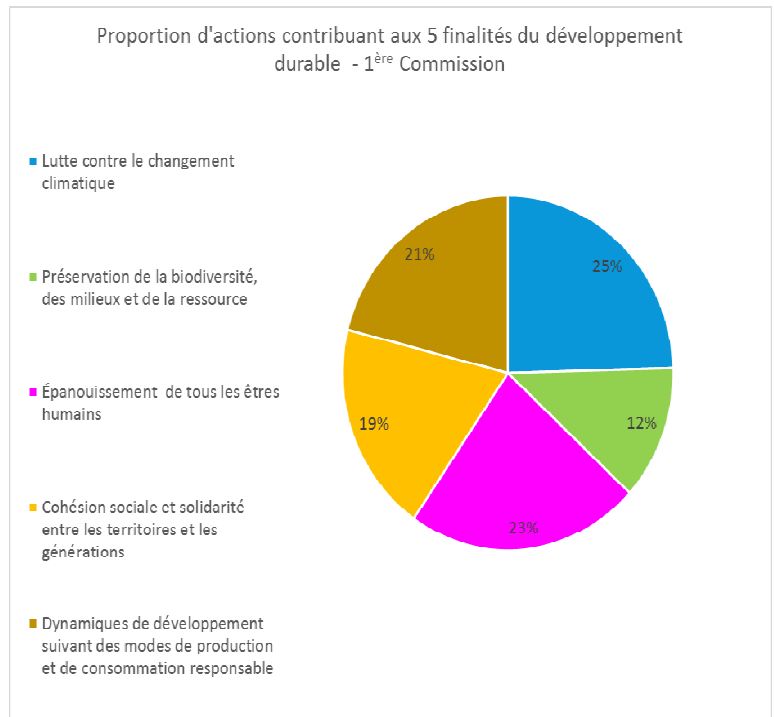


The screenshot shows the website interface for 'Soigner en Périgord'. At the top left is the logo 'Soigner en Périgord'. To the right are navigation links: 'Vivre et travailler', 'S'installer', 'Etudier', 'Exercer au quotidien', and a red 'Annonces' button with a person icon. The main banner features a scenic view of a town with a bridge over a river, with the text 'Soigner en Périgord' and 'Un cadre de vie d'exception pour pratiquer votre profession'. Below the banner is a search bar titled 'Rechercher' with three input fields: 'Type d'annonce' (dropdown menu), 'Profession recherchée' (dropdown menu), and 'Lieu' (text input). A 'Plus de filtres' button is on the left, and a red 'Rechercher' button is on the right.

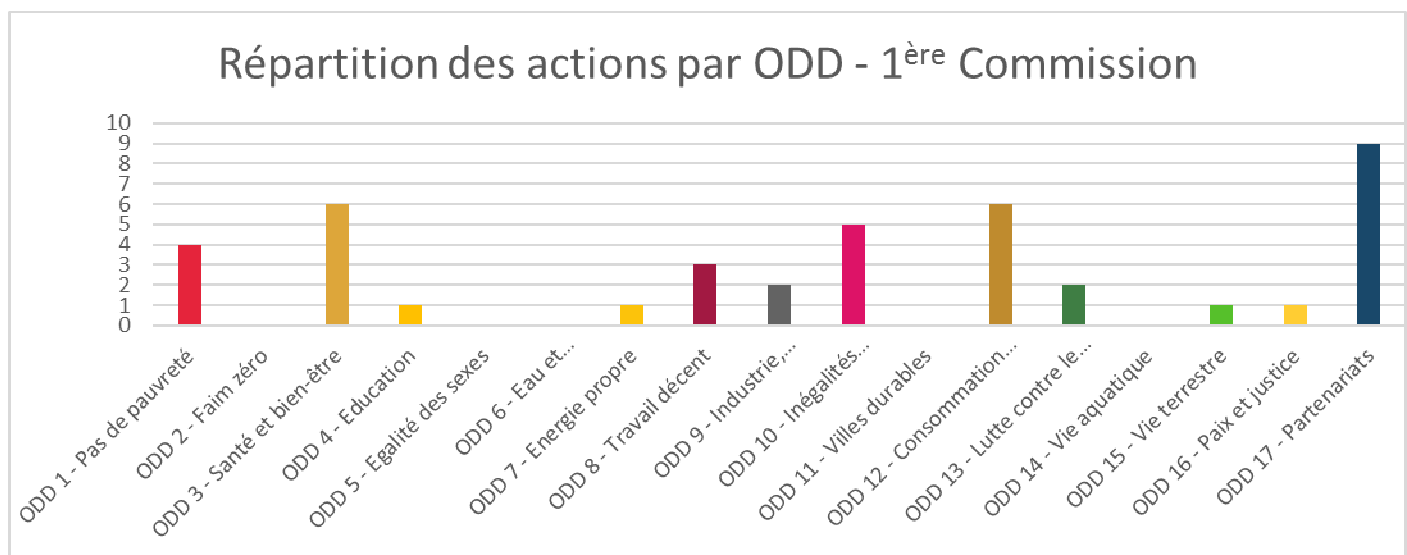
## SYNTHESE DES ACTIONS – 1<sup>ère</sup> COMMISSION

Sur les 10 actions présentées dans ce rapport pour la 1<sup>ère</sup> commission, un quart concourt à la lutte contre le changement climatique ; 23% contribue à l'épanouissement de tous les êtres humains et 19% porte sur la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations. Ceci est cohérent par rapport aux objectifs de la 1<sup>ère</sup> commission.

Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsable concernent 21% soit 3% de plus que l'an passé. Enfin, 12% concerne la préservation de la biodiversité et de la ressource. Ceci démontre que l'action de la 1<sup>ère</sup> commission impacte un panel large des ODD ce qui ne pourrait être supposé à priori.



Au regard des objectifs de développement durable, on observe que plus de la moitié des actions a un impact sur la santé et le bien-être, la consommation et la production responsable et la réduction des inégalités. Au global, sur l'ensemble des 17 ODD, les actions portent sur 12 d'entre elles.



L'ensemble des actions est mené en collaboration transversale au sein des services départementaux d'une part, et d'autre part avec des partenaires issus du réseau local (collectivités, associations...) et des partenaires institutionnels.



## Rencontre avec Jean-Christophe LABAILS, conseiller technique du Président

### Le Budget Participatif

**Mission Développement Durable :** Monsieur Labails, comment est né ce projet de budget participatif ?

**Jean-Christophe LABAILS :** le projet est né de la réflexion du Président après une rencontre avec son homologue du Gers, Département pionnier en la matière. Il s'inscrit dans une dynamique innovante et dans la continuité des démarches déjà entreprises par le Département. Dès le début de son mandat en 2015, Germinal PEIRO a souhaité aller à la rencontre des citoyens en organisant les assises départementales sur diverses thématiques (tourisme, numérique, ...). L'idée était de mettre la concertation et le dialogue au cœur de la mise en œuvre de nos politiques publiques départementales. Puis, à mi-mandat, le Président a souhaité rencontrer à nouveau les Périgourdins lors des rencontres citoyennes, moments forts en échanges, riches, parfois vifs mais sincères.

Avec le budget participatif, on va encore plus loin en laissant les citoyens gérer une partie du budget. Le premier budget participatif a été mis en place par la ville de Porto Alegre au Brésil en 1989, puis s'est développé dans le monde.

**MDD :** Comment s'est déroulée cette première édition ?

**Jean-Christophe LABAILS ;** nous avons rencontré le Département du Gers avec beaucoup d'interrogations, et la réponse fut « lancez-vous et vous verrez ». Finalement, la démarche s'est construite en faisant. Cette rencontre a eu lieu en mars et le budget participatif de la Dordogne a été lancé en juillet, ce fut très rapide. Une commission citoyenne a été mise en place, sans limite d'effectif. Il était possible de la rejoindre à tout moment jusqu'à la clôture des dépôts des idées ce qui a permis à 115 citoyens de participer.

Cette démarche s'est déroulée de manière totalement transparente. Les citoyens ont déposé leurs idées puis la commission citoyenne a sélectionné les projets qui répondaient aux critères du budget participatif : répondre à l'intérêt général, être une dépense d'investissement, se situer dans le département et être réalisable dans l'année suivant le dépôt du dossier.

Cela a permis aux citoyens de s'interroger sur la notion d'intérêt général et ils se sont montrés très exigeants.

Ensuite, l'idée était d'aller à la rencontre des Périgourdins car tous n'ont pas accès aux outils numériques, tout ne pouvait donc pas se passer sur internet. Une caravane a sillonné les marchés périgourdins pendant tout le mois de septembre avec un slogan « et vous, que feriez-vous ? »

Des urnes ont été mises à disposition dans toutes les mairies pour que chacun puisse voter. Et même dans cette organisation logistique la commission citoyenne s'est impliquée. La démarche s'est inventée au fur et à mesure, ainsi les jours de réunion de la commission citoyenne ont changé régulièrement afin de permettre au plus grand nombre de participer. De même, la plateforme numérique a évolué tout le long du processus pour s'adapter aux besoins de la commission : plus de 2 000 remarques ont été déposées à propos des différents projets par les membres.

Puis une commission mixte composée d'agents départementaux, et de citoyens a procédé au dépouillement final. Plus de 12 000 bulletins papier ont été comptabilisés en plus des 18 129 votes sur la plateforme numérique. Au total sur les 684 idées déposées, 422 ont été retenues et 360 projets ont été proposés au vote des citoyens. Pour ceux qui n'ont pas été retenus, le Département les a

réorientés, dans la mesure du possible, par exemple vers les appels à projets « énergies renouvelables » du Département. Cette journée s'est clôturée par la proclamation des résultats au Centre départemental de la Communication à Périgueux. Au total, 53 lauréats ont été récompensés.

**MDD** : étant donné le contexte sanitaire actuel, sera-t-il possible d'organiser une seconde édition cette année ?

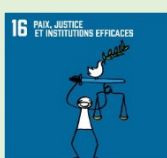
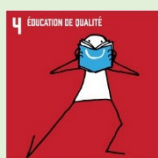
**Jean-Christophe LABAILS** : le Président et les élus de la majorité souhaitent mener cette deuxième édition du budget participatif et continuer à réinventer cette démarche de démocratie participative. Les outils numériques seront privilégiés cette année mais de nombreuses questions se posent encore : y aura-t-il un bulletin de vote dans le magazine du Département, la commission citoyenne pourra-t-elle se réunir... ? Nous avons la conviction que cette démarche ne doit pas être figée, standardisée. Il faut être capable de se réinventer à chaque fois pour construire ensemble la Dordogne de demain.

**MDD** : avez-vous fait une évaluation de la première édition ?

**Jean-Christophe LABAILS** : Malheureusement, il n'a pas été possible d'associer la commission citoyenne, comme prévu initialement en raison du confinement. Cependant, quelques modifications ont été apportées. Ainsi, le montant maximum attribué au projet déposé est passé de 36 000 € à 12 000 € afin de permettre à plus de lauréats d'être retenus. Par ailleurs, les 3 projets arrivés en tête de chaque canton seront retenus afin d'éviter les phénomènes de concurrence entre projets d'un même canton.

**MDD** : les projets devaient être réalisés dans l'année, est-ce le cas pour tous ?

**Jean-Christophe LABAILS** : oui, un seul projet a été abandonné. Cependant en raison de la crise sanitaire que nous venons de traverser, nous laissons un peu plus de temps pour la réalisation de ces projets.





# SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020



**Direction de l'Environnement  
et du Développement Durable  
Mission développement durable**  
**Tél. 05 53 06 82 63**

[dedd.missiondeveloppementdurable@dordogne.fr](mailto:dedd.missiondeveloppementdurable@dordogne.fr)



**SITUATION**

**EN MATIÈRE DE**

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**2020**



**EMPLOI ECONOMIE  
TOURISME  
AFFAIRES EUROPÉENNES  
ET COOPÉRATION  
DÉCENTRALISÉE**

**2<sup>ème</sup>  
Commission**

# METHODOLOGIE

Le Département de la Dordogne, en tant que collectivité territoriale de plus de 50 000 habitants, édite chaque année un rapport sur sa situation au regard du développement durable. Ce rapport est présenté en Assemblée Départementale à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires.

Ce document a pour objet de présenter une analyse des actions, des politiques publiques et des programmes de la collectivité au regard des cinq finalités du développement durable : Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations - Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable - Epanouissement de tous les êtres humains - préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources - Lutte contre le changement climatique.

Cette 10<sup>ème</sup> édition porte sur les actions réalisées en 2019, analysées au regard des 17 objectifs du développement durable (ODD), conformément à la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020. La liste des actions répertoriées n'est pas exhaustive, certaines sont développées annuellement et apparaissaient dans les éditions précédentes du rapport, celles retenues cette année sont en majorité des actions initiées ou qui se sont terminées en 2018, représentatives de l'action des services.

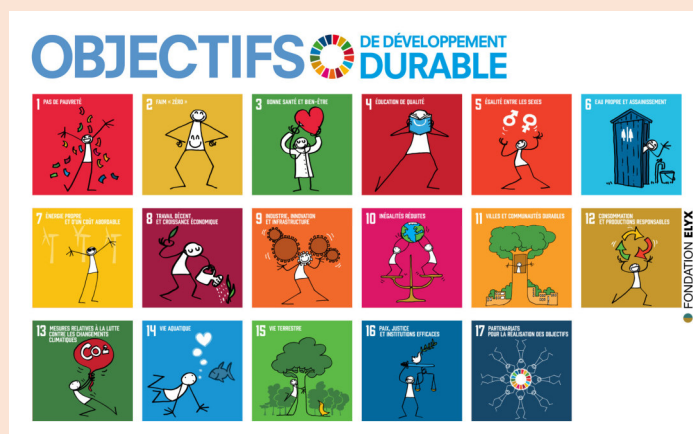


FIGURE 1 : LES 17 OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

(Ce contenu est offert par la Fondation ELYX, sous l'égide de la Fondation FACE. [www.elyx.net](http://www.elyx.net))

Comme l'an passé, ce rapport est présenté par commission organique et il est à nouveau proposé que l'action phare de chaque commission soit réalisée sous la forme d'une interview d'agents porteurs de projet.





Tous les services ont été invités à faire des propositions d'action à inscrire dans ce rapport au moment de la rédaction du rapport d'activité 2019. Comme l'an passé, l'impact des actions sur les ODD n'a pas été quantifié ni qualifié au travers d'indicateurs. En revanche, ont été repérées les ODD auxquelles chaque action contribue. La représentation est proposée sous forme de frise :



FIGURE 2: EXEMPLE DE FRISE DE CONTRIBUTION AUX ODD

Dans cet exemple, l'action considérée est réputée concourir à l'atteinte de 8 des 17 ODD qui sont les n°3, 4, 11, 12, 13, 14, 15 et 17.

La totalité des actions contribue à l'ODD 17 qui correspond à la gouvernance. En effet, le Département lie des partenariats dans tous les domaines d'action, et s'insère dans les réseaux locaux, régionaux, nationaux voire internationaux. C'est pourquoi, le degré de collaboration mis en œuvre pour la réalisation des actions est précisé sous la forme d'un symbole selon la légende suivante :

GRADUATION	IMPLICATION
	Service pilote seul
	transversalité entre plusieurs services du Conseil départemental
	Collaboration avec des partenaires extérieurs
	Ensemble des citoyens

**FIGURE 3: LEGENDE DES SYMBOLES QUALIFIANT LA GOUVERNANCE**

### PARTENAIRES INTERNES

DGA-SP Insertion

### PARTENAIRES EXTERNNES

L'ensemble des partenaires de l'emploi du territoire (Pôle emploi, Espace Economie Emploi, Mission Locale, Maison De l'Emploi, entreprises à la recherche de personnel, ...)

aux Entreprises

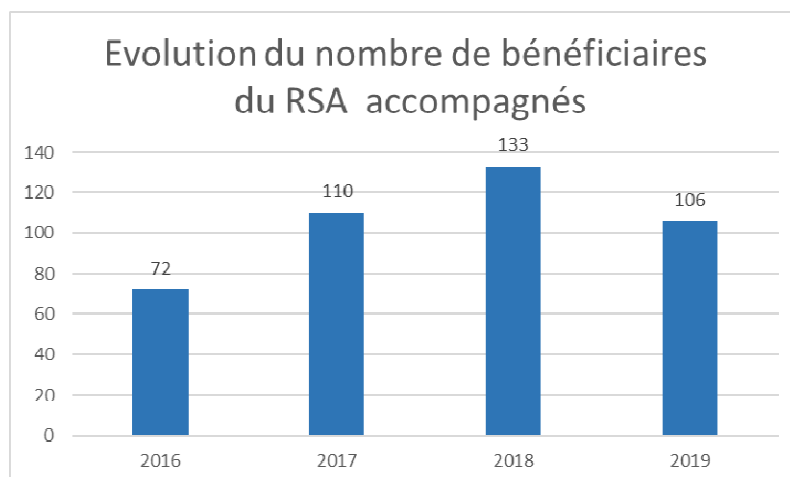
## SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DES ALLOCATAIRES DU REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

En Dordogne, département rural, de nombreux bénéficiaires du RSA veulent créer ou ont créé une entreprise mais n'ont pas assez développé leur activité pour en vivre de façon autonome. C'est pourquoi le Département propose :

- un accompagnement et des conseils pour la création d'entreprise sous forme de rendez-vous individuel pour assurer les conditions de réussite de l'entreprise, l'autonomie financière et la sortie du dispositif RSA.
- une mise en relation des besoins d'emplois des entreprises avec les bénéficiaires du RSA,
- un suivi de la clause insertion sur certains marchés, comme celui pour le déploiement de la fibre optique,
- une communication des offres d'emplois vacantes des entreprises aux bénéficiaires du RSA.



**Contact :** Direction du Développement Economique - Service Appui





## PARTENAIRES INTERNES

Mission Développement Durable

## PARTENAIRES EXTERNES

Union des métiers et des industries de l'hôtellerie, filière hôtelière

### AIDE A LA MISE EN PLACE DE BORNES DE RECHARGE ELECTRIQUE

Dans le cadre du Comité de Pilotage (COPI) Hôtellerie et en réponse à la demande d'établissements hôteliers du territoire, le Département et l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH) Dordogne ont négocié une offre pour la mise en place de bornes de recharge pour tous types de véhicules électriques et hybrides.

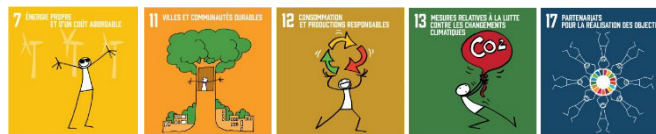
Il s'agit :

- D'offrir un nouveau service aux clients des hôtels restaurants,
- De donner plus de visibilité aux établissements volontaires et de les rendre plus attractifs afin de capter une nouvelle clientèle,
- De concourir à faire de la Dordogne un département d'excellence environnementale.

A ce jour, **dix établissements sont entrés dans cette démarche.**



**Contact :** Service du Tourisme et du Développement Touristique



### AMELIORATION DU TRI SELECTIF ET DE LA COLLECTE DES DECHETS

## PARTENAIRES INTERNES

Service aménagement de l'espace et transition énergétique

## PARTENAIRES EXTERNES

SMD3

La Redevance Incitative (RI), mise en place par le SMD3 à partir de 2020, est l'occasion de débiter une action d'information et de sensibilisation des hôteliers sur leur production et leur gestion des déchets.

Ainsi, en septembre 2019, le Département en partenariat avec le SMD3 a réalisé des diagnostics déchets dans sept hôtels restaurants impactés par la RI. Un panel d'hôtels restaurants a été identifié selon plusieurs critères : hôtel avec ou sans restaurant, capacité, classement, situation (ville ou campagne), espace extérieur ou non.

Ces rencontres ont permis d'identifier les postes générateurs de déchets : cuisine, chambres, espaces verts, alimentaire ou non, d'avoir également un aperçu des fournisseurs, ...

A l'issue de ces rencontres, un 1er temps d'information portant sur le sujet « Comment aborder la redevance incitative dans l'hôtellerie restauration ? » va être à destination d'une quarantaine d'établissements hôteliers restaurateurs.



**Contact :** Service du Tourisme et du Développement Touristique





## menées en 2019

### PARTENAIRES INTERNES

Mission Développement Durable, Pôle RSA

### PARTENAIRES EXTERNES

Filière hôtelière

## EXPERIMENTATION HOTELLERIE TRADITIONNELLE ET ALLOCATAIRES DU REVENU DE SOLIDARITE (RSA)

Face aux difficultés de recrutement rencontrées par les professionnels de la filière hôtellerie, le Département a proposé à des hôteliers d'expérimenter l'emploi d'allocataires du RSA dans leurs structures, en immersion dans un premier temps, puis sous contrat de travail.

La recherche était orientée sur des employés d'étage et de plonge, postes peu ou pas qualifiés.

- 22 offres d'emploi ont été repérées par le service du tourisme sur les réseaux sociaux et sites spécialisés de la filière.
- 16 CV d'allocataires du RSA ont pu être transmis. Sur ces 16 CV, 10 ont pu être proposés aux professionnels et trois personnes ont pu être recrutées.



**Contact :** Service du Tourisme et du Développement Touristique



## LABELS, CLASSEMENTS ET MARQUES OBTENUS PAR LE DEPARTEMENT

Dans sa volonté d'excellence environnementale et afin d'offrir l'accessibilité à l'ensemble des périgourdins et des touristes, le Département s'attache à garantir aux usagers un service de qualité sur ses sites :

- ✓ Marque Tourisme et Handicap pour les quatre sites de loisirs de baignade départementaux
- ✓ Label Pavillon Bleu pour les sites de La Jemaye, Gurçon et Saint Estèphe
- ✓ Label Handiplage : les 4 grands Sites de baignade



**Contact :** Pôle Paysage et Espaces Verts



## PARTENAIRES INTERNES

Direction de l'Environnement et du Développement Durable, Direction de la Communication, Service du Tourisme et du Développement

## PARTENAIRES EXTERNES

Agence Technique Départementale, Comité Départemental du Tourisme, CNFPT, collectivités, Lycée Agricole, professionnels du paysages, association villes et villages fleuris

## VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Depuis 2012, le Pôle Paysage & Espaces Verts accompagne les collectivités qui le souhaitent dans l'obtention du label « Villes et Villages Fleuris ».

Le label permet de renforcer le programme « 0 Pesticide » et d'aborder d'autres notions que la dimension environnementale :

- La qualité de vie (le cadre de vie, bien-être, patrimoine...),
- Le lien social (intégration, participation, pédagogie, ...),
- L'attractivité (touristique, économique, résidentielle).

C'est un levier « accélérateur des stratégies locales » au service des territoires :

- **un outil d'accompagnement** et d'ingénierie pour favoriser la mise en œuvre de politiques locales,
- **un outil de motivation** par une dynamique de progression au sein du Label,
- **un outil de mobilisation** des communes et des acteurs locaux autour d'une mission transversale,
- **un outil d'évaluation** pour observer, référencer et comparer les stratégies et les actions locales,
- **un outil de valorisation** auprès des habitants, visiteurs, nouveaux administrés, entreprises, commerces,
- **un outil d'échanges**, de partages, de savoir-faire, de compétences, d'idées, de plaisir autour d'objectifs communs,
- **un outil pour mettre en valeur des initiatives**, des actions, mais aussi des bénévoles, des jardiniers, des élus qui œuvrent pour améliorer le cadre de vie des habitants, des touristes et valoriser leurs territoires, leur ville, leur village.

Aujourd'hui, **95 communes** sont engagées dans la démarche et **47** sont labélisées villes et villages fleuris.

**217 projets** ont été réalisés par le Pôle Paysage & Espaces Verts dans le cadre du Label Villes et Villages Fleuris.

Une nouvelle action est proposée en partenariat avec le service du tourisme qui consiste à **désigner le plus beau sentier du Périgord**. Cette année, **le lauréat a été la commune de SAINT CYPRIEN**.



**Contact :** Pôle Paysage et Espaces verts



### menées en 2019

#### PARTENAIRES INTERNES

Pôle Paysage et Espaces  
Verts  
Direction de l'Agriculture

#### PARTENAIRES EXTERNNES

Pôle International de la  
Préhistoire, Agro bio

### DEVELOPPER DES PROGRAMMES DE COOPERATION INTERNATIONALE

Le développement des programmes de coopération décentralisée correspond à une forme de solidarité internationale, mais aussi à une école de citoyenneté autour des notions de générosité, d'engagement et de réciprocité.

En Dordogne, des programmes de coopération décentralisée se sont progressivement mis en place. Depuis quelques années le Département de la Dordogne entretient des relations privilégiées avec différents pays : Le Maroc, le Chili, L'Ouzbékistan, ...

En 2019, le Département a poursuivi des programmes de coopération décentralisée existants avec principalement :

- **Le Mexique :**

Intervention de Madame PISTOLOZZI, conseillère départementale devant les représentants de l'Etat de Guerrero, les services de l'Ambassade de France au

Mexique et l'Alliance Française avec **signature d'un protocole d'accord de coopération sur le thème des échanges sur les professionnels de la gastronomie.**



- **La Région de Cantabrie :**

Le Département poursuit et renforce le programme de coopération avec la Région de Cantabrie en Espagne, dans

la cadre du **Protocole de Coopération en matière d'Art Rupestre** signé en février 2017 avec la Région de la Cantabrie, rejoints en juillet 2018 par la région Nord du Portugal (Vallée du Douro /site de Foz Côa) et la Castille et Léon en Espagne (Site de Siega Verde).



De nombreuses activités ont ainsi été mises en œuvre comme par exemple l'organisation de la 1<sup>ère</sup> journée européenne de l'art rupestre du 9 octobre, initiée par le réseau CARP, à laquelle les sites du CIAP Lascaux, du Thot, du PIP et de l'Ecole de Saint-Front La Rivière ont participé, avec plusieurs sites de différents pays du Réseau CARP. Cet évènement a par ailleurs obtenu un prix dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, reçu par le

Département le 16 octobre à Strasbourg.



**Contact :** Service des Politiques Territoriales et Européennes



## PARTENAIRES INTERNES

Direction de la Culture,  
de l'Education et des  
Sports,

## MISE EN ŒUVRE D'UNE SOLIDARITE A L'INTERNATIONAL

Le Département assure la mise en œuvre d'une politique de solidarité internationale.

Qu'il s'agisse d'initiatives menées à l'international ou d'actions locales éducatives visant à sensibiliser le territoire (animation et suivi des actions, gestion des subventions), le soutien du Département dans ce secteur permet d'accompagner chaque année des structures du secteur associatif (aide financière, appui dans l'élaboration de leurs projets, la recherche de financement et la professionnalisation des acteurs de la solidarité internationale).

## PARTENAIRES EXTERNES

Francas Dordogne,  
Région, DRJSCS

Parallèlement et afin de développer la citoyenneté européenne et la mobilité à l'international des jeunes en milieu rural, le Département accompagne également des structures dans leurs projets de mobilité des jeunes à l'international.

En 2019 : 4 structures associatives et 3 structures publiques de Dordogne pour un montant total 34.050 €.

Enfin, le Département participe à la mise en œuvre et au suivi de programmes tels que la Concertation régionale des chantiers de jeunes bénévoles avec la DRJSCS, du Comité Régional de la Mobilité (COREMOB), et de la plateforme régionale de la mobilité européenne et internationale des jeunes « SO Mobilité », ainsi que celle pour la mobilité des jeunes du Pays du Périgord Vert.

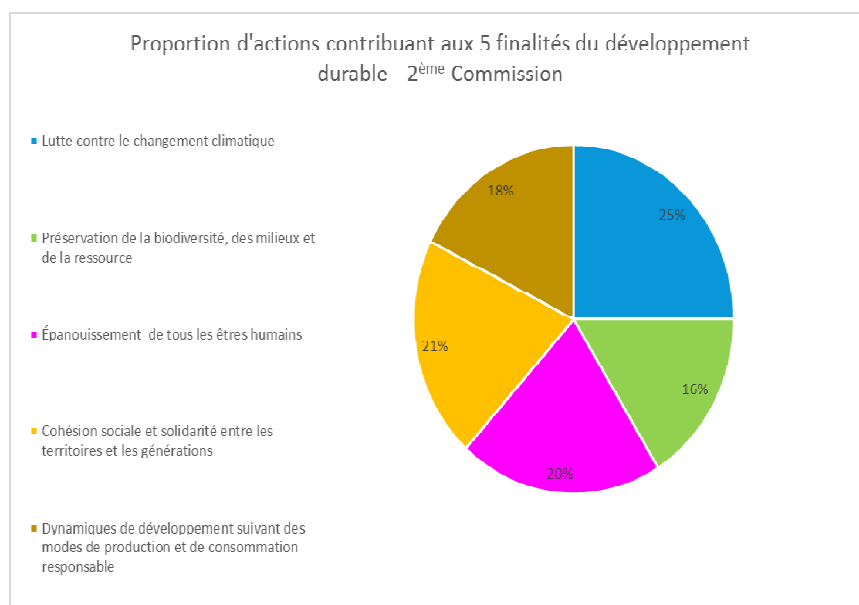


**Contact :** Service des Politiques Territoriales et Européennes

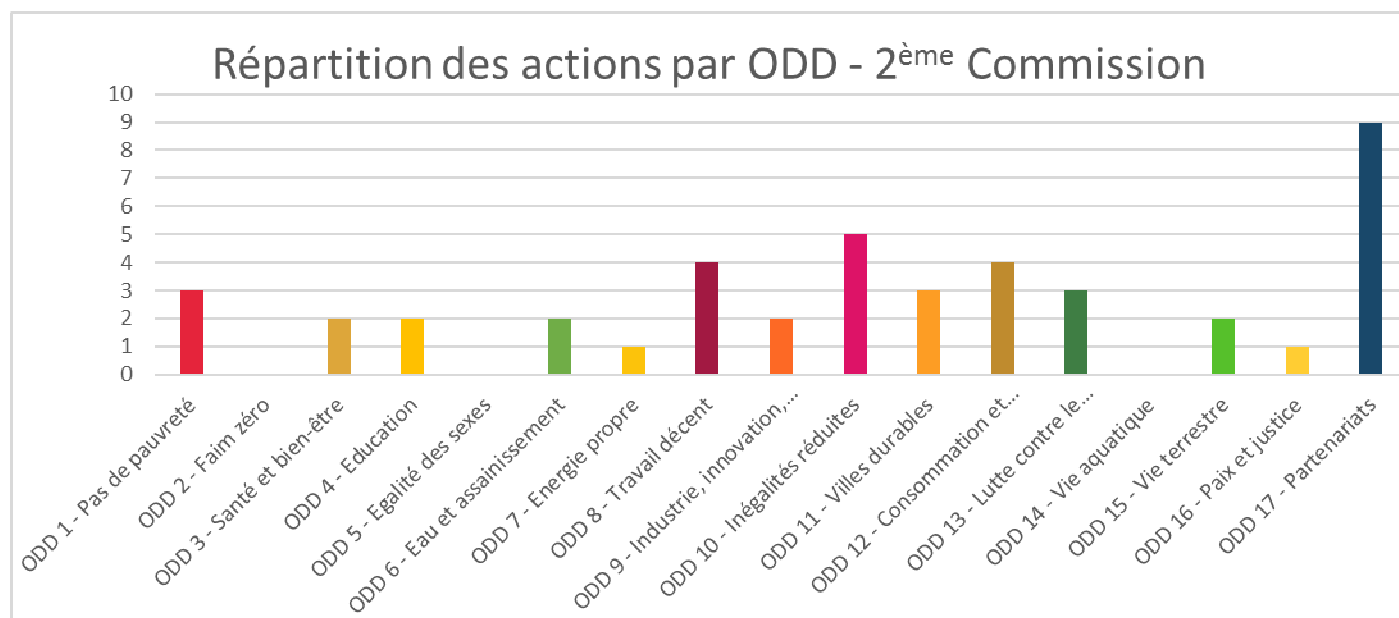


## SYNTHESE DES ACTIONS – 2<sup>EME</sup> COMMISSION

Sur les 9 actions présentées dans ce rapport pour la 2<sup>ème</sup> commission, 1/4 concourt à la lutte contre le changement climatique. Ensuite, un équilibre s'effectue entre les quatre finalités restantes : la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires (21%), l'épanouissement de tous les êtres humains (20%), les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsable (18%) et enfin la préservation de la biodiversité, des milieux et de la ressource (16%).



Au regard des objectifs de développement durable, on observe que la moitié des actions a un impact sur la réduction des inégalités, sur le travail décent et sur la consommation et production responsable, mais au global elles portent sur 14 ODD sur les 17. Cela montre que le travail de la commission s'oriente de plus en plus vers les préoccupations du développement durable dans des thématiques que l'on pourrait croire éloignées.



L'ensemble des actions est mené en collaboration transversale au sein des services départementaux d'une part, et d'autre part avec des partenaires issus du réseau local (collectivités, associations...) et des partenaires institutionnels.



## Rencontre avec Sandrine HARTMANN, chargée de mission développement économique au service appui aux entreprises de la Direction de l'Economie

### La Start'up est dans le Pré

**Mission Développement Durable :** Comment est né le programme « la Start'up est dans le Pré en Périgord » ?

**Sandrine HARTMANN :** Le concept développé par Pierre Alzingre depuis quelques années a fait ses preuves dans de nombreux territoires ruraux et notamment en Lot et Garonne. C'est un programme de développement économique qui permet à un large public l'utilisation des outils et des méthodes des entreprises les plus innovantes, tout en bénéficiant de la proximité et de la solidarité des territoires.

Sur proposition d'Henri Delage, Conseiller départemental Sud Bergeracois, le Président du Département séduit par le concept a souhaité accueillir ce programme pour encourager et accompagner ces jeunes entrepreneurs ruraux. Une occasion de montrer que la Dordogne est un territoire rural propice aux initiatives innovantes.

**Mission Développement Durable :** Comment s'est organisée cette manifestation ?

**Sandrine HARTMANN :** Ce concours s'est déroulé sur la commune d'Eymet les 5 et 6 avril. Pendant deux jours, des porteurs de projet ont confronté leurs projets, sous forme d'ateliers et de rencontres, avec une trentaine de partenaires - des organismes financiers, des spécialistes en ingénierie d'entreprise et acteurs institutionnels reconvertis en coachs pour l'occasion-.

Les projets ont évolué pendant ces deux jours au gré des séances de travail, des apports d'intervenants extérieurs et des présentations devant des jurys. A la fin de la première journée, 15 projets ont été retenus sur les 30 en compétition. Le lendemain, 15 équipes se sont constituées autour des porteurs de projet retenus, incluant les participants dont les projets ont été écartés mais qui avaient des similitudes ou des affinités avec ces projets afin de les finaliser. Cela a permis de créer des synergies.

Au final, les candidats ont présenté leur projet durant 5 minutes devant un jury composé d'élus et de professionnels. 3 lauréats, 3 coups de cœurs et 3 prix d'encouragement ont été décernés.

Le Président a été marqué par le nombre de projets lié au développement durable tel que « Clean Together » (application d'alerte environnementale sur les déchets), « L'atelier de Lucia » (confection à partir de tissus recyclés), ou bien encore « Mademoiselle Vrac » (magasin de vente en vrac).

**Mission Développement Durable :** Avez-vous rencontré des difficultés ?

**Sandrine HARTMANN :** Pas vraiment. Le plus long a été de mobiliser les partenaires autour d'un tel projet collaboratif qui touche un large public. Cela a nécessité des réunions, de la pédagogie et de créer un réseau. L'intérêt de la « Start'up est dans le pré » réside dans le collaboratif, les échanges entre les différents univers. C'est l'intelligence collective au service d'un projet.

**Mission Développement Durable :** Qu'est-il advenu des projets qui ont émergé lors de ces deux journées ?

**Sandrine HARTMANN :** Pour garder cette dynamique enclenchée lors de ces deux jours, le Président a souhaité que l'ensemble des porteurs de projet bénéficie d'un suivi de la Direction du Développement Economique. Beaucoup sont aujourd'hui accompagnés dans l'incubateur d'entreprise H24.

## Mission Développement Durable : Le Département a-t-il prévu une deuxième édition ?

**Sandrine HARTMANN** : oui, mais pas dans l'immédiat. Un tel projet n'est pas possible tous les ans, il faut suffisamment de porteurs de projet pour mener à bien ce concept.

Pour 2020, le Département a lancé avec les Premières Nouvelle-Aquitaine le programme « Entreprendre et innover en Périgord ». C'est un programme d'accompagnement pour de jeunes entreprises fragilisées par la crise du Covid 19. A destination de femmes entrepreneures ou d'équipes mixtes, ce parcours comprendra des temps d'ateliers collectifs, des rencontres avec des experts ainsi que du mentorat et des échanges d'expériences.





# SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020



**Direction de l'Environnement  
et du Développement Durable  
Mission développement durable  
Tél. 05 53 06 82 63**

[dedd.missiondeveloppementdurable@dordogne.fr](mailto:dedd.missiondeveloppementdurable@dordogne.fr)



**SITUATION**

**EN MATIÈRE DE**

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**2020**



**SOLIDARITÉ  
SANTÉ  
INSERTION  
FAMILLE  
ENFANCE**

**3<sup>ème</sup>  
Commission**



# METHODOLOGIE

Le Département de la Dordogne, en tant que collectivité territoriale de plus de 50 000 habitants, édite chaque année un rapport sur sa situation au regard du développement durable. Ce rapport est présenté en Assemblée Départementale à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires.

Ce document a pour objet de présenter une analyse des actions, des politiques publiques et des programmes de la collectivité au regard des cinq finalités du développement durable : Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations - Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable - Epanouissement de tous les êtres humains - préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources - Lutte contre le changement climatique.

Cette 10<sup>ème</sup> édition porte sur les actions réalisées en 2019, analysées au regard des 17 objectifs du développement durable, conformément à la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020. La liste des actions répertoriées n'est pas exhaustive, certaines sont développées annuellement et apparaissent dans les éditions précédentes du rapport, celles retenues cette année sont en majorité des actions initiées ou qui se sont terminées en 2019, représentatives de l'action des services.

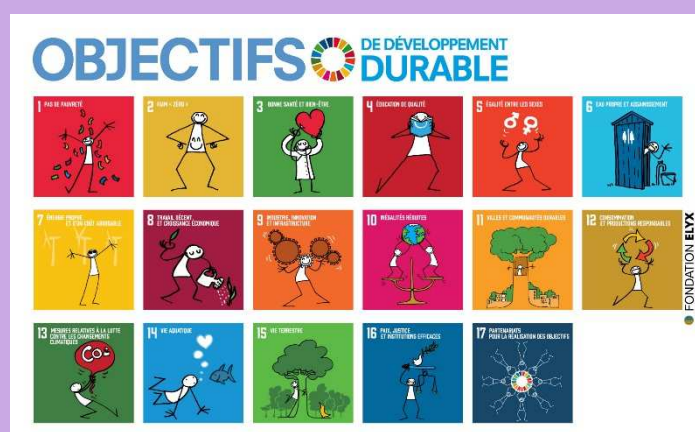


FIGURE 1 : LES 17 OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

(Ce contenu est offert par la Fondation ELYX, sous l'égide de la Fondation FACE. [www.elyx.net](http://www.elyx.net))

Comme l'an passé, ce rapport est présenté par commission organique et il est à nouveau proposé que l'action phare de chaque commission soit réalisée sous forme d'une interview d'agents porteurs de projet.




Tous les services ont été invités à faire des propositions d'action à inscrire dans ce rapport au moment de la rédaction du rapport d'activité 2019. Comme l'an passé, l'impact des actions sur les ODD n'a pas été quantifié ni qualifié au travers d'indicateurs. En revanche, ont été repérées les ODD auxquelles chaque action contribue. La représentation est sous forme de frise :



FIGURE 2: EXEMPLE DE FRISE DE CONTRIBUTION AUX ODD

Dans cet exemple, l'action considérée est réputée concourir à l'atteinte de 8 des 17 ODD qui sont les n°3, 4, 11, 12, 13, 14, 15 et 17.

La totalité des actions contribuent à l'ODD 17 qui correspond à la gouvernance. En effet, le Département lie des partenariats dans tous les domaines d'action, et s'insère dans les réseaux locaux, régionaux, nationaux voire internationaux. C'est pourquoi, le degré de collaboration mis en œuvre pour la réalisation des actions est précisé sous la forme d'un symbole selon la légende suivante :

GRADUATION	IMPLICATION
	Service pilote seul
	Transversalité entre plusieurs services du Conseil départemental
	Collaboration avec des partenaires extérieurs
	Ensemble des citoyens

LEGENDE DES SYMBOLES QUALIFIANT LA GOUVERNANCE

## menées en 2019

### PARTENAIRES INTERNES

Direction des services généraux, Direction de la Communication, Direction des Sports

### PARTENAIRES EXTERNES

Acteurs de la prévention de la perte d'autonomie et du bien vieillir

## LA CONFERENCE DES FINANCEURS

La Conférence des Financeurs est une instance de coordination institutionnelle pilotée par le Conseil départemental et composée de douze membres. Elle a pour mission de définir un programme coordonné de financement des actions de prévention. Ce programme prévoit six axes, tels que fixés par la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement.

En 2019 :

- **89 actions de prévention ont été retenues pour un montant total de 878 728 €.** Elles concernent des actions collectives qui concourent à l'éducation à la santé, au bien vieillir, à la lutte contre l'isolement, à la lutte contre la fracture numérique ou encore à la prévention en EHPAD, mais aussi des actions portant sur l'accès aux aides techniques.

- **22 Résidences Autonomie** contribuent aussi à l'effort de prévention grâce à un concours financier annuel de 341 000 €.



**Contact :** Pôle Personnes Agées



### PARTENAIRES INTERNES

Service de l'Habitat, service des Affaires Juridiques et Direction de la Communication

## L'ACCUEIL FAMILIAL POUR ADULTE

L'accueil familial est un dispositif qui permet à des personnes âgées et ou handicapées d'être accueillies et d'être hébergées dans un milieu familial apte à fournir une prestation professionnelle de qualité en terme de confort et d'accessibilité du logement, de vie familiale et d'accompagnement personnalisé.

L'accueillant familial est un particulier ou un couple qui, sous réserve d'un agrément délivré par le Président du Conseil départemental, offre, à titre onéreux, un lieu d'hébergement, une vie de famille, des services visant le maintien de l'autonomie de la personne accueillie, dans la limite des actes qui engagent la responsabilité d'autres professionnels médicaux et sociaux. Il s'agit d'une solution d'hébergement à caractère temporaire ou durable qui apporte une alternative au maintien et au soutien à domicile.

En 2019, **216 particuliers** ont un agrément d'accueillant familial leur permettant d'héberger à titre onéreux des personnes âgées ou des adultes handicapés **pour une capacité d'accueil de 523 places.**



**Contact :** Pôle Personnes Agées



## PARTENAIRES EXTERNÉS

CDCA, représentants des usagers et familles, des professionnels et des institutions

## LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CITOYENNETE ET DE L'AUTONOMIE (CDCA)

Cette instance placée sous l'autorité du Président du Conseil départemental remplace depuis le 15 décembre 2016 le comité départemental des retraités et personnes âgées (CODERPA) et le conseil départemental consultatif des personnes handicapées (CDCPH).

Réunissant des représentants des usagers et familles, des professionnels et des institutions, le conseil assure la participation des personnes âgées et des personnes handicapées à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de l'autonomie dans le département.

Le CDCA est une instance consultative dont le champ de compétences s'étend à tous les domaines liés aux politiques de l'autonomie : prévention de la perte d'autonomie, accompagnement médico-social, accès aux soins et aux aides humaines ou techniques, mais aussi accessibilité, logement, habitat collectif, urbanisme, transport, scolarisation, inclusion sociale et professionnelle et accès à l'activité physique, aux loisirs, à la vie associative, à la culture et au tourisme.

Il est consulté pour avis sur différents documents liés à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques de l'autonomie : le projet régional de santé, les schémas départementaux en faveur des personnes âgées ou handicapées, le programme coordonné et le rapport d'activité de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie [lien vers la page Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie], les rapports d'activité de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) [lien vers la page la MDPH] et des services départementaux chargés des personnes âgées.

Les services du Département apportent en tant que de besoin leur concours aux travaux de cet organisme consultatif.



**Contact :** Pôle Personnes Agées



### PARTENAIRES EXTERNES

Fondation John Bost,  
Association  
Départementale des  
Personnes Handicapées  
Physique et  
Polyhandicapées de  
Saint Astier, association  
Althéa, fondation de  
Selves

### POURSUITE DE L'ADAPTATION DE L'OFFRE MEDICO-SOCIALE VIA LA CONTRACTUALISATION

Au travers des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM), le Département et les gestionnaires d'établissements médico-sociaux conviennent d'établir leurs relations dans le cadre d'une démarche volontaire et conjointe de transparence et d'engagement réciproque tant dans les actions entreprises, l'attribution et la gestion des moyens budgétaires que dans l'évaluation des résultats atteints en fonction des objectifs définis en commun.

Les CPOM constituent ainsi un levier efficace de déclinaison de la politique départementale du handicap. Un socle commun d'objectifs, liés aux orientations du schéma départemental et de la politique nationale, a pu être défini :

- mettre en œuvre la réponse accompagnée pour tous,
- contribuer à la construction de parcours de vie sur un territoire,
- renforcer la place de la personne handicapée dans la définition de son projet,
- favoriser l'ouverture sur l'extérieur et l'inclusion des personnes handicapées dans la vie de la cité

En 2019, le Département a ainsi négocié 4 Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens avec :

- La Fondation John Bost – Site de la Vallée de la Dordogne qui gère trois foyers d'accueils médicalisés (FAM) ;
- L'association ADHP « Résidences Les Chênes » qui gère un FAM, un foyer occupationnel (FO) et un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ;
- L'association Althéa qui gère un FO, un SAVS et un foyer d'hébergement (FH) ;
- La Fondation de Selves qui gère un FO et un foyer d'insertion professionnelle et sociale.

Ces quatre Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens ont été finalisés, approuvés et signés fin 2019.



**Contact :** Pôle Personnes Handicapées





## PARTENAIRES INTERNES

Services  
départementaux

## PARTENAIRES EXTERNES

Agence régionale de  
santé NA, rectorat de  
l'Académie de Bordeaux,  
CPAM, CAF et MSA

### LA REPONSE ACCOMPAGNEE POUR TOUS (RAPT)

L'objectif de la démarche est de proposer une réponse individualisée à chaque personne dont la situation le nécessite. Pour atteindre cet objectif, la démarche nécessite un partenariat fort afin d'identifier les besoins de la personne et d'y répondre. En cela, elle a pour ambition de faciliter la coordination et la coresponsabilité de tous les acteurs.

Les évolutions attendues portent sur l'organisation des institutions concernées, les pratiques professionnelles d'élaboration des réponses et d'accompagnement, les coopérations entre les acteurs et les échanges d'information.

La démarche est articulée autour de 4 axes :

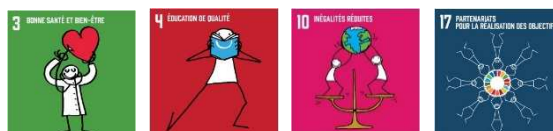
- mise en place du dispositif d'orientation permanent pilotée par la MDPH,
- déploiement d'une réponse territorialisée piloté par l'ARS NA et le Département,
- création d'une dynamique d'accompagnement et de soutien par les pairs,
- accompagnement au changement des pratiques, de la MDPH, des partenaires.

En 2019, le Département a participé aux actions suivantes :

- Dispositif d'orientation permanent
- Comité stratégique de la RAPT ;
- Mise en place du comité opérationnel de la RAPT ;
- Intégration de fiches-actions RAPT dans la contractualisation avec les ESSMS rédigées en partenariat avec l'ARS.



**Contact :** Pôle Personnes Handicapées



## menées en 2019

### PARTENAIRES INTERNES

Service De l'Habitat

### L'ACCES OU LE MAINTIEN DANS UN LOGEMENT AVEC LA MOBILISATION DU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT

Le dispositif du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), piloté par le Département permet le traitement des situations individuelles pour l'accès ou le maintien dans un logement de personnes défavorisées.

L'intervention de ce dispositif est inscrite au Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD).

Le FSL demeure un outil majeur de la politique du logement en faveur des personnes défavorisées qui s'articulent autour d'aides directes à ces personnes et d'aides à des organismes chargés de les accompagner dans leurs difficultés et ou démarches.

En 2019 :

**1305 demandes d'aides directes à l'accès au logement**

**326 demandes pour les aides au maintien dans le logement.**

Au total **4938 ménages** ont sollicité une aide auprès du FSL pour un montant d'aide globale de **941.177 €**.

### PARTENAIRES EXTERNES

Associations, Services de l'Etat, CAF, MSA, bailleurs sociaux, CCAS, fournisseurs d'énergie et de téléphonie



**Contact :** Pôle RSA – lutte contre l'exclusion



### L'ACCOMPAGNEMENT A LA GESTION BUDGETAIRE

Les Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) et les Mesures d'Aide Educative Sociale et Familiale (MAESF) sont mises en place depuis le 15 mars 2009.

La MASP s'adresse à toute personne majeure qui perçoit des prestations sociales et/ou familiales et dont la santé ou la sécurité est menacée par les difficultés qu'elle éprouve à gérer ses ressources.

La MAESF vise à aider les parents dans la gestion de leur budget au quotidien afin de prendre en compte les besoins des enfants. Ce sont des mesures administratives contractuelles qui requièrent l'adhésion du bénéficiaire. Pour ouvrir droit à une de ces

mesures, la personne doit, par ailleurs, remplir les conditions suivantes :

- être majeure et bénéficier d'au moins une des 28 prestations fixées par le décret,
- adhérer à la mesure proposée,
- être en capacité, au terme de la mesure, de gérer à nouveau seule ses prestations sociales et/ou familiales.

En Dordogne, depuis le 1er octobre 2014, cinq Conseillères en Economie Sociale et Familiale (CESF) assurent ces mesures. Elles sont sectorisées et interviennent sur l'ensemble du département.

Sur l'année 2019, on comptabilise **149 mesures (115 MASP et 34 MAESF)**.



**Contact :** Pôle RSA – Lutte contre l'exclusion



## PARTENAIRES EXTERNES

Education nationale,  
Instance Régionale  
d'Education et de  
Promotion de la Santé  
Nouvelle-Aquitaine

### REALISATION DES BILANS DE SANTE EN ECOLES MATERNELLES

La PMI—PS est chargée de réaliser un bilan de santé des enfants de 4 ans auprès des élèves de moyenne section de maternelles : dépistages visuels, auditifs, de corpulence, dentaire, de développement, avec un examen médical en présence des parents.

L'objectif est de repérer au plus tôt des troubles du développement ou des troubles de santé afin de proposer une prise en charge adaptée le plus précocement possible.

**93,8%** des élèves de 4 ans ont bénéficié d'un dépistage auditif,  
**70,6%** d'un dépistage visuel,  
**62%** d'un examen médical.

Au total, **7025 actes de santé** ont été réalisés.



**Contact :** Pôle Protection et Maternelle et Infantile - Promotion de la Santé



## PARTENAIRES EXTERNES

Agence Régionale de  
Santé Nouvelle  
Aquitaine

### PROMOTION DE LA VACCINATION

Le Centre Départemental de Vaccination a participé à la **Semaine Européenne de la Vaccination** qui s'est déroulée du 24 au 30 avril 2019 :

- Diffusion de documentation auprès des crèches, relais assistants maternels, assistants familiaux
- Exposition au restaurant inter-administratif de Périgueux
- Organisation d'une journée Portes Ouvertes le 24/04/2019 au Centre Départemental de Vaccination

La réapparition de la rougeole au plan national et l'épidémie régionale a mobilisé le Centre départemental de vaccination pour une **campagne de vaccination auprès des gens du voyage**, menée en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé ; 37 personnes ont pu être vaccinées et 49 vaccins ont été administrés.



**Contact :** Pôle Protection et Maternelle et Infantile - Promotion de la Santé



## menées en 2019

### PARTENAIRES EXTERNES

Instance Régionale  
d'Éducation et de  
Promotion de la Santé  
Nouvelle-Aquitaine

### EDUCATION A LA SANTE AUPRES DES ENFANTS EN ECOLES MATERNELLES

Le Pôle PMI-Promotion de la Santé développe des interventions dans les écoles maternelles auprès des élèves de moyenne section.

Elles portent sur les principes de base d'hygiène de vie : l'hygiène bucco-dentaire, l'alimentation, le sommeil et les accidents domestiques.

Animées par une infirmière ou infirmière puéricultrice de PMI, elles se sont déroulées dans les secteurs d'Unités Territoriales de Périgueux, Bergerac, Mussidan et Hautefort.

**588 séances d'éducation**

**2199 enfants** concernés dans **127 écoles maternelles**, soit **60,8%** des élèves de moyenne section du département.



**Contact** : Pôle Protection et Maternelle et Infantile - Promotion de la Santé



### PARTENAIRES EXTERNES

Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF), Education Nationale et l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé Nouvelle-Aquitaine (IREPS)

### INTERVENTION SUR LA SANTE AFFECTIVE ET SEXUELLE

Les 5 Centres de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) proposent des interventions d'éducation à la vie affective et sexuelle auprès des élèves de collèges et lycées du département, ainsi qu'auprès de centres de jeunes et autres établissements spécialisés.

L'objectif est de permettre aux jeunes et aux adultes de mieux appréhender et de mieux maîtriser leur vie affective et sexuelle, d'éviter les grossesses non désirées et de réduire le risque des infections sexuellement transmissibles.

**250 séances** d'éducation à la vie affective et sexuelle auprès de **4166 participants** Principalement assurées par les conseillères conjugales et familiales, mais aussi par les sages-femmes et les médecins.



**Contact** : Pôle Protection et Maternelle et Infantile - Promotion de la Santé



## PARTENAIRES INTERNES

Direction Générale  
Adjointe de la Santé et  
de la Prévention

## OFFRE DE SOINS EN PERINATALITE ET PLANIFICATION FAMILIALE

Les 9 sages-femmes de PMI réalisent des consultations pré et postnatales, l'entretien prénatal précoce, et animent des séances de préparation à la naissance. Elles assurent également le suivi gynécologique de prévention, les consultations de contraception en particulier auprès des mineures.

Elles exercent leur activité en CMS et dans les CPEF. Elles peuvent se rendre à domicile pour les suivis de grossesse.

**945 actes de sages-femmes réalisés en CMS**

**660 actes réalisés en CPEF**

**810 visites à domicile**



**Contact :** Pôle Protection et Maternelle et Infantile - Promotion de la Santé



## PARTENAIRES INTERNES

Centre de lutte  
antituberculeuse  
départemental

## DEPISTAGE DE LA TUBERCULOSE

Le Département dispose de la compétence déléguée de lutte contre la tuberculose. A ce titre, il oriente son action, par le biais du Centre de Lutte antituberculeuse (CLAT) vers les personnes les plus à risque vis-à-vis de la tuberculose. Des radiographies pulmonaires de dépistage sont réalisées en milieu carcéral auprès des détenus. Des conventions sont par ailleurs conclues avec les associations travaillant auprès des publics précaires pour proposer un dépistage de la tuberculose à leurs bénéficiaires.

**1 082 radiographies pulmonaires** ont été réalisées, dont **569** auprès des détenus de la Maison d'Arrêt de Périgueux et du Centre de Détention de Neuvic et **347** auprès de publics précaires.



**Contact :** Pôle Protection et Maternelle et Infantile - Promotion de la Santé

## PARTENAIRES EXTERNES

Agence régionale de  
santé, centres  
hospitaliers de  
Périgueux et Bergerac,  
Prisons, associations





### PARTENAIRES EXTERNES

Maison d'enfant à  
caractère social

## CONTRAT JEUNES MAJEURS

Les adolescents arrivant à majorité peuvent bénéficier d'un contrat jeune majeur pour leur permettre de mener à terme leur scolarité et formation professionnelle et de finaliser leur insertion sociale et professionnelle.

Ainsi **152 jeunes majeurs ont été pris en charge en 2019**, pour 148 en 2018.

Le mode d'accueil privilégié est celui en Maisons D'Enfants à Caractère Social (MECS) car il permet de travailler l'autonomie via l'accès à des logements indépendants ou semi indépendants.

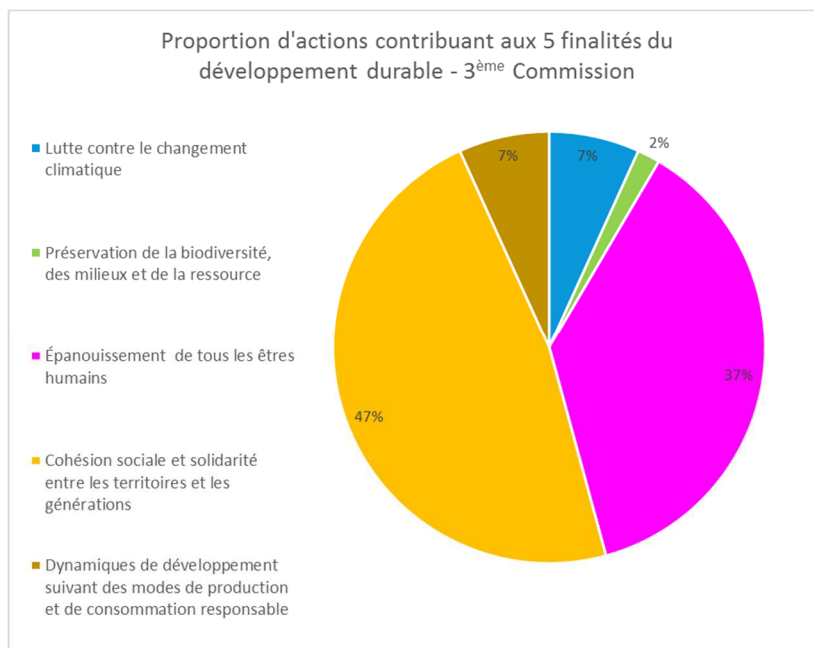


Contact : Pôle Aide Sociale à l'Enfance

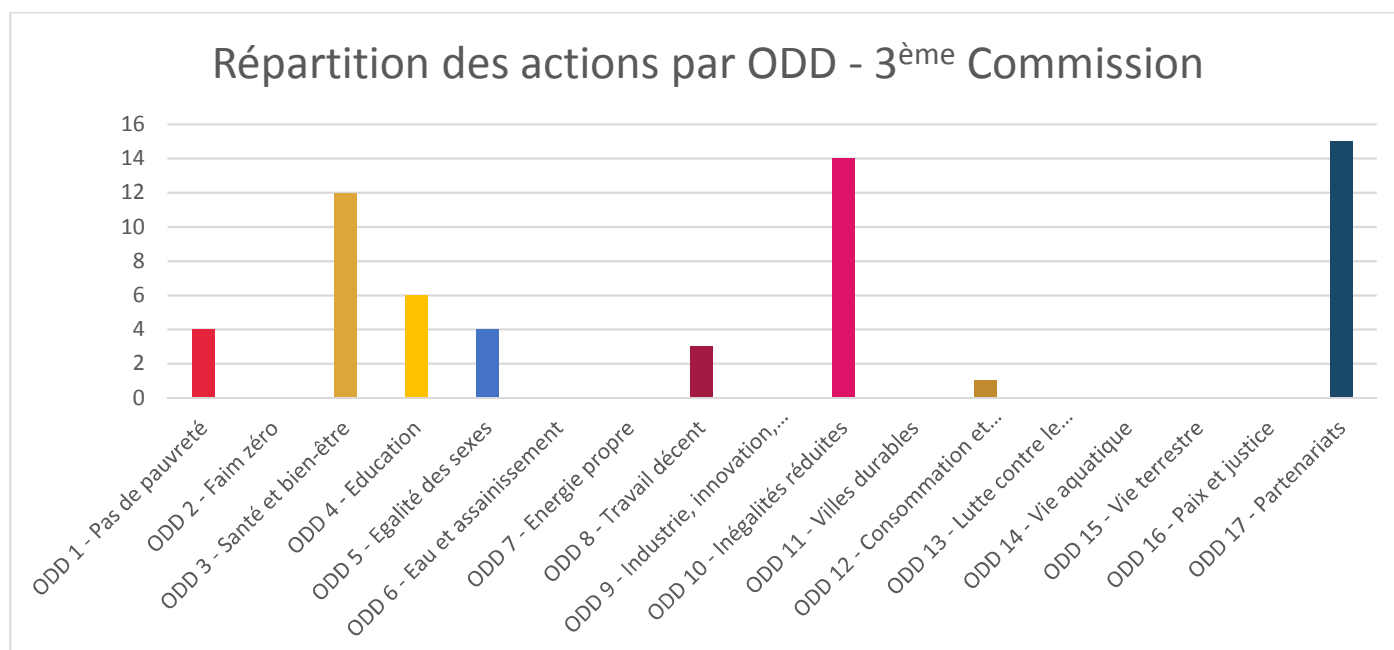


# SYNTHESE DES ACTIONS – 3<sup>EME</sup> COMMISSION

Sur les 15 actions présentées dans ce rapport pour la 3<sup>ème</sup> commission, les 3/4 concourent à la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations (47%) et l'épanouissement de tous les êtres humains (37%), ce qui est en toute adéquation avec la politique de la commission 3. Les autres finalités du développement durable sont plus secondaires dans toutes ces actions à caractère social.



Au regard des objectifs de développement durable, on observe que la grande majorité des actions concernent les domaines des inégalités réduites ainsi que la santé et le bien-être. Dans une moindre mesure, elles impactent également l'éducation, l'égalité des sexes et la lutte contre la pauvreté.



L'ensemble des actions est mené en collaboration transversale au sein des services départementaux d'une part, et d'autre part avec des partenaires issus du réseau local (collectivités, associations...) et des partenaires institutionnels.

## A la rencontre de Virginie MERILLOU, chargée de mission économie solidaire et sociale et Corinne CHERRIER cheffe du Service insertion

### LA CLAUSE D'INSERTION SOCIALE DANS LES MARCHES PUBLICS

**Mission Développement Durable :** Madame MERILLOU, qu'est-ce que la clause d'insertion sociale ?

**Virginie MERILLOU :** La clause d'insertion est un dispositif mis en œuvre dans le cadre de marchés publics pour promouvoir l'emploi des personnes qui en sont éloignées. Il s'agit de réserver une partie des heures de main d'œuvre effectuées lors de travaux publics à ces publics.

Ce dispositif étant soutenu par le Fond Social Européen, mon poste est financé à 50%.

**Mission Développement Durable :** Comment s'est-elle mise en place au sein de notre collectivité ?

**Virginie MERILLOU :** La clause d'insertion sociale a été gérée en 2007 par Pierre Bidous, Responsable Adjoint Insertion sur l'unité territoriale d'Hautefort à l'époque. Il était sollicité par la Direction du Patrimoine ou la direction des Routes sur certains marchés publics.

En 2013, je suis arrivée à la Direction de l'Economie et de l'Emploi pour prendre en charge les missions locales, les espaces économie emploi et les entreprises d'insertion. La mission sur la clause d'insertion sociale m'a été confiée afin de décharger Pierre Bidous en 2014. Suite à la réforme de la loi Notre en 2015, la Direction de l'Economie a été réorganisée et j'ai intégré le pôle RSA avec pour principale mission la clause d'insertion sociale.

Après avoir expérimenté ce dispositif sur ses propres marchés, le Département a voté le 31 mars 2016, l'incitation à la clause d'insertion sociale dans les contrats de projets communaux et territoriaux (aujourd'hui dans le cadre de la nouvelle contractualisation) pour les marchés de plus de 300.000€. Mon rôle est alors d'accompagner des donneurs d'ordre externes pour intégrer la clause d'insertion dans leurs marchés publics et ce, sans contrepartie financière. Je calcule les heures d'insertion à insérer dans les pièces de marchés, je propose la mise à disposition des pièces de marché validées par la commande publique. Lorsque le marché est attribué, j'assure l'interface entre les entreprises, les structures d'insertion et les publics éligibles à la clause d'insertion. En fin d'opération, je rencontre le donneur d'ordre pour lui faire un bilan de l'opération. Je suis aidé par Corinne sur le développement et sur la partie rédactionnelle : la rédaction des documents structurants. Actuellement, nous travaillons sur un guide, une charte, un règlement intérieur et un dépliant afin de faire connaître la clause en interne et en externe.

**Mission Développement Durable :** Est-ce vous qui sollicitez les collectivités ?

**Virginie MERILLOU :** En interne, la Direction de l'Economie avait fixé des seuils : les marchés de plus de 500.000 € pour la direction du Patrimoine, et ceux de plus de 1.000.000 € pour la DPRPM doivent comprendre la clause d'insertion. On est en train de retravailler cela dans le cadre de la charte pour mettre le même seuil que celui fixé pour les donneurs d'ordre externes, c'est-à-dire 300.000 €.

En externe, je m'appuie sur les conseillers de développement qui sont relais lors de leurs différentes réunions avec les élus. Quand ils me font remonter des demandes de collectivités, je prévois avec eux une rencontre pour présenter la clause d'insertion sociale à la collectivité demandeuse. Si elle est intéressée, j'envoie un modèle de convention et de délibération qu'elle fait passer en conseil municipal ou communautaire. Nous élaborons ensuite les pièces du marché en intégrant la clause.

**Mission Développement Durable :** Vous parlez de seuil, est ce qu'il est règlementaire ?

**Virginie MERILLOU :** Non, nous n'avons pas de seuil déclencheur de marché, ce n'est pas obligatoire. En fait, dans le code des marchés publics, chaque collectivité doit se poser la question avant de lancer un marché si

elle doit ou non intégrer la clause d'insertion. Elle peut ne pas la mettre en place. En effet la clause d'insertion sociale n'est obligatoire que sur les marchés qui relèvent du renouvellement urbain où on a l'obligation de mettre une clause d'insertion sur l'ensemble des marchés et même sur les prestations intellectuelles à hauteur de 5%. C'est le cas par exemple sur la mission d'architecte dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain du Pôle des Solidarités de Coulounieix-Chamiers.

Ensuite, il existe des publics éligibles pour répondre à cette clause : les allocataires du RSA, les demandeurs d'emplois inscrits depuis au moins douze mois, les jeunes de moins de 26 ans avec plus de 6 mois d'inactivité, les travailleurs handicapés et toutes les personnes qui relèvent de l'insertion par l'activité économique. Ce sont des publics très éloignés de l'emploi. Pour les personnes en insertion, cette clause d'insertion est une étape de parcours (découverte de métier ou bien confirmation de leurs projets professionnels ...) et de travailler sur les savoir-être et sur les savoir-faire.

**Mission Développement Durable** : Avez-vous fait une évaluation de cette action ?

**Virginie MERILLOU** : Oui, depuis 2017 nous effectuons un bilan annuel et nous faisons des points sur les conventions signées avec les communes et les intercommunalités et les établissements publics et parapublics (nombres de marchés, d'heures, typologies, entreprises qui sont intervenues, ...)

**Mission Développement Durable** : C'est en pleine expansion ?

**Virginie MERILLOU et Corinne CHERRIER** : Nous travaillons sur quelques gros marchés avec notamment le déploiement de la fibre optique dont le donneur d'ordre est le Syndicat Mixte Périgord Numérique, mais dans l'ensemble ce sont plutôt des marchés plus petits avec un nombre d'heures moins important mais qui se déroulent sur l'ensemble du territoire.

**Mission Développement Durable** : Et pour 2021, avez-vous des marchés ?

**Virginie MERILLOU et Corinne CHERRIER** : Des marchés départementaux de la Direction du Patrimoine et de la Direction des Routes ont été lancés avec des heures clausées, en plus des marchés sous maîtrise d'œuvre du SMPN et du SDIS. Nous allons également rencontrer d'autres donneurs d'ordre pour leur présenter les services de conseil et d'ingénierie proposés par le Conseil départemental. Nous envisageons également de développer la clause d'insertion dans le secteur de l'habitat social et notamment sur les chantiers de construction, de rénovation voire d'entretien du parc HLM de Périgord Habitat.

**Mission Développement Durable** : Quel est l'intérêt pour les collectivités de faire appel à l'insertion ?

**Virginie MERILLOU et Corinne CHERRIER** : Les collectivités peuvent ainsi démontrer leur engagement et leur participation à l'action sociale et à l'insertion des personnes résidant sur leur territoire, notamment celles qui sont le plus en difficulté, par exemple les allocataires du RSA et les jeunes qui peinent à trouver un emploi. Il s'agit également de donner une image d'économie sociale et solidaire à leur activité. L'intérêt pour les entreprises, est de démontrer qu'elles ne sont pas seulement un acteur économique mais également un partenaire de l'action sociale et de l'insertion des collectivités locales.

Pour les plus petites communes, la possibilité d'externaliser complètement cette mission est facilitateur, car elles peuvent s'appuyer sur l'expertise du département pour gérer le dispositif (pièces-de marchés, lien avec l'ATD, ...), ainsi que le recrutement et le suivi des salariés en insertion.



# SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020



**Direction de l'Environnement  
et du Développement Durable  
Mission développement durable**  
**Tél. 05 53 06 82 63**

[dedd.missiondeveloppementdurable@dordogne.fr](mailto:dedd.missiondeveloppementdurable@dordogne.fr)



**SITUATION**

**EN MATIÈRE DE**

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**2020**



**AGRICULTURE  
FORÊT  
AMÉNAGEMENT RURAL  
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**4<sup>ème</sup>  
Commission**

# METHODOLOGIE

Le Département de la Dordogne, en tant que collectivité territoriale de plus de 50 000 habitants, édite chaque année un rapport sur sa situation au regard du développement durable. Ce rapport est présenté en Assemblée Départementale à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires.

Ce document a pour objet de présenter une analyse des actions, des politiques publiques et des programmes de la collectivité au regard des cinq finalités du développement durable : Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations - Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable - Epanouissement de tous les êtres humains - préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources - Lutte contre le changement climatique.

Cette 10<sup>ème</sup> édition porte sur les actions réalisées en 2019, analysées au regard des 17 objectifs du développement durable (ODD), conformément à la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020. La liste des actions répertoriées n'est pas exhaustive, certaines sont développées annuellement et apparaissaient dans les éditions précédentes du rapport, celles retenues cette année sont en majorité des actions initiées ou qui se sont terminées en 2019, représentatives de l'action des services.



FIGURE 1 : LES 17 OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

(Ce contenu est offert par la Fondation ELYX, sous l'égide de la Fondation FACE. [www.elyx.net](http://www.elyx.net))

Comme l'an passé, ce rapport est présenté par commission organique et il est à nouveau proposé que l'action phare de chaque commission soit réalisée sous forme d'une interview d'agents porteurs de projet.





Tous les services ont été invités à faire des propositions d'action à inscrire dans ce rapport au moment de la rédaction du rapport d'activité 2019. L'impact des actions sur les ODD n'a pas été quantifié ni qualifié au travers d'indicateurs. En revanche, ont été repérées les ODD auxquelles chaque action contribue. La représentation est proposée sous forme de frise :



FIGURE 2: EXEMPLE DE FRISE DE CONTRIBUTION AUX ODD

Dans cet exemple, l'action considérée est réputée concourir à l'atteinte de 8 des 17 ODD qui sont les n°3, 4, 11, 12, 13, 14, 15 et 17.

La totalité des actions contribue à l'ODD 17 qui correspond à la gouvernance. En effet, le Département lie des partenariats dans tous les domaines d'action, et s'insère dans les réseaux locaux, régionaux, nationaux voire internationaux. C'est pourquoi, le degré de collaboration mis en œuvre pour la réalisation des actions est précisé sous la forme d'un symbole selon la légende suivante :

GRADUATION	IMPLICATION
	Service pilote seul
	transversalité entre plusieurs services du Conseil départemental
	Collaboration avec des partenaires extérieurs
	Ensemble des citoyens

**FIGURE 3: LEGENDE DES SYMBOLES QUALIFIANT LA GOUVERNANCE**



## menées en 2019

### ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS EN DIFFICULTE ALLOCATAIRES DU REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE (RSA)

#### PARTENAIRES INTERNES

Direction Générale  
Adjointe de la Santé et  
de la Prévention

#### PARTENAIRES EXTERNES

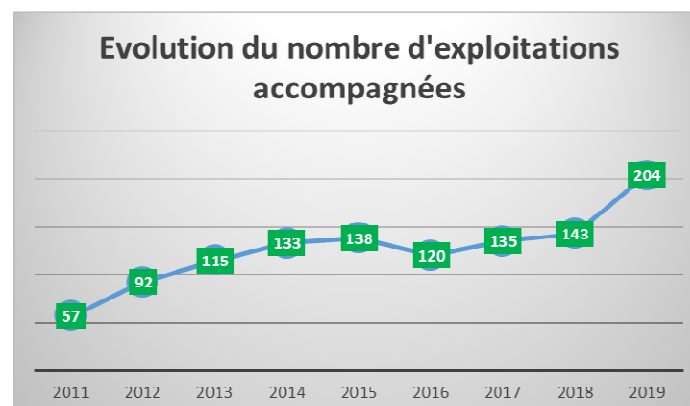
Partenaires agricoles,  
collectivités, agriculteurs,  
CAF, MSA

Le service de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire vient en appui de la Direction Départementale de la Solidarité et de la Prévention pour une analyse technique approfondie et personnalisée des exploitations au travers desquelles les agriculteurs perçoivent une allocation RSA. Depuis 2016, le service et le Pôle RSA du Département ont formalisé leur collaboration par la mise en place d'un comité de pilotage mensuel destiné à analyser conjointement les dossiers. Ce diagnostic permet de faire un état objectif de la situation de la structure, de dresser des perspectives d'évolution, et de mettre en place un accompagnement personnalisé jusqu'à la sortie du dispositif RSA.

En 2019, le Service de l'Agriculture a accompagné **204** exploitations et **63,8 %** des situations suivies se sont améliorées.



**Contact :** Service de l'Agriculture et de l'Agro-Alimentaire



### HYDRAULIQUE AGRICOLE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

#### PARTENAIRES EXTERNES

Agence de l'Eau Adour  
garonne, Région  
Nouvelle Aquitaine,  
Chambre d'Agriculture,  
association des  
irrigants, FEADER, Etat

Dans le domaine de l'hydraulique agricole, le Département attribue des aides à des opérations collectives et individuelles en vue de satisfaire aux exigences d'une irrigation durable en préservant la ressource.

En 2019, **cinq** dossiers ont ainsi été programmés pour un montant de **33.356 €**.



**Contact :** Service de l'Agriculture et de l'Agro-Alimentaire



## PARTENAIRES EXTERNES

partenaires  
professionnels  
agricoles, collectivités,  
banques, Conseil  
régional Nouvelle  
Aquitaine, services de  
l'Etat

## PROMOUVOIR ET ORGANISER LES CIRCUITS, LA VENTE ET L'APPROVISIONNEMENT DE NOS INDUSTRIES AGRO- ALIMENTAIRES

Engagé dans une démarche de promotion des circuits courts, en parallèle des actions conduites via Agrilocal et auprès des chefs de cuisine des collèges, le Département intervient pour des investissements spécifiques à la transformation et commercialisation en circuits courts : création d'ateliers de diversification, création/mise aux normes et aménagements de laboratoires, création d'exploitations école et de boutiques collectives ou pour des investissements de type matériel d'exploitation structurant.

Pour 2019, ce dispositif a permis de soutenir **73 dossiers pour un montant de total de 169.307 € d'aides directes.**



**Contact :** Service de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire



## LES COOPERATIVES D'UTILISATION DU MATERIEL AGRICOLE (CUMA)

Les Cooperatives d'Utilisation du Matériel Agricole (CUMA) de Dordogne sont une force pour le département avec près de 220 structures réparties sur 5 000 exploitations.

## PARTENAIRES EXTERNES

Région Nouvelle  
Aquitaine, Fédération  
des CUMA de  
Dordogne, FEADER

Essentielle pour l'agriculture en Dordogne, cette dynamique d'investissement en commun est fortement soutenue par le Conseil départemental. Celui-ci s'efforce d'accompagner une sorte de cercle vertueux entre performance technique et environnementale.

Pour s'adapter aux enjeux du développement durable, l'investissement en CUMA permet de mutualiser les moyens techniques et de réaliser des économies d'échelle en donnant accès à des machines plus performantes et qui respectent toujours plus les normes environnementales requises.

En 2019, **23** dossiers de CUMA ont été accompagnés pour un montant de **79.861,25 €.**



**Contact :** Service de l'Agriculture et de l'Agro-Alimentaire





## menées en 2019

### SOUTIEN A UNE AGRICULTURE DURABLE

#### PARTENAIRES EXTERNNES

partenaires  
professionnels agricoles,  
collectivités, banques,  
Conseil régional Nouvelle  
Aquitaine, services de  
l'Etat

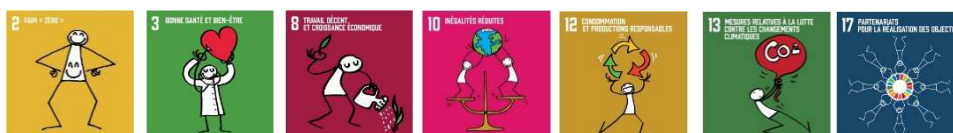
En 2019, le Département grâce à son dispositif d'aides a permis de soutenir **678** dossiers d'investissements à destination directe des exploitations pour un montant total de **1 712 681,63 €**.

- **257 dossiers** instruits, pour la filière animale, pour un montant de **650 037,63 €**
- **407 dossiers** instruits Pour la filière végétale, pour un montant de **912 265 €**

Par ailleurs, **14 dossiers** innovants et structurants tels que la construction d'une serre d'expérimentation pour la culture de la fraise portée par INVENIO, l'acquisition de matériel pour la création du Fromage du Périgord par ASS.EL.DOR, l'accompagnement d'Agrobio pour les aménagements de ses nouveaux locaux à Coursac ... ont également pu être accompagnés pour un montant total de **150.379 €**.



**Contact :** Service de l'Agriculture et de l'Agro-Alimentaire



### MANGER LOCAL

#### PARTENAIRES INTERNES

Direction de l'Education,  
Direction Générale  
Adjointe de la Santé et  
de la Prévention

Le Département adhère depuis 2016 à l'association nationale Agrilocal. C'est une plate-forme numérique gratuite de mise en relation simple, directe et instantanée entre fournisseurs locaux et acheteurs ayant une mission de restauration collective (collèges, lycées, maisons de retraite, etc...). Grâce à cet outil, le Département offre, gratuitement, la possibilité à tous les responsables de restaurations collectives ou de restaurations hors-domicile de la Dordogne, de s'approvisionner auprès de fournisseurs locaux, proposant pour certains d'entre eux des produits biologiques, en respectant le code des marchés publics.

Cela permet de maintenir de la valeur ajoutée chez les producteurs locaux, de développer les circuits courts, d'encourager le développement de l'agriculture biologique, de participer à l'éducation au goût et de contribuer à la vitalité économique de la Dordogne.

184 fournisseurs et 70 acheteurs (essentiellement des restaurants scolaires) inscrits sur la plateforme en 2019.

Au total AGRILOLOCAL24 a généré 153 096 € d'achats locaux dont 110 898 € en bio.

#### PARTENAIRES EXTERNNES

Partenaires agricoles,  
collectivités, agriculteurs,  
Conseil régional Nouvelle  
Aquitaine



**Contact :** Service de l'Agriculture et de l'Agro-Alimentaire



## PARTENAIRES INTERNES

Direction de l'économie, Pôle RSA-Lutte contre l'exclusion, Direction du Patrimoine Bâti

## PARTENAIRES EXTERNES

Entreprises et associations

## DES APPELS A PROJETS POUR SOUTENIR L'ECONOMIE CIRCULAIRE ET LES ENERGIES RENOUVELABLES

En septembre 2019, le Département a lancé deux appels à projets sur les thématiques de l'économie circulaire et des énergies renouvelables.

Ces appels à projets ont pour objectifs de valoriser, de soutenir et de susciter des projets qui contribuent à lutter contre le changement climatique, de soutenir les acteurs locaux (économiques, associatifs, citoyens), de développer les territoires et de favoriser la transition énergétique et écologique.

Il s'agit aussi de soutenir les innovations, de permettre les expérimentations locales, de généraliser et de diffuser de bonnes pratiques.

Les appels à projets sont en direction des acteurs privés du territoire : entreprises (artisans, TPE, PME, PMI, exploitants agricoles, etc..) et associations.

Les réponses à l'appel à projets sont étudiées entre autres selon les critères suivants :

- Quelle participation à la transition énergétique de la Dordogne et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre du territoire ?
- Quels impacts sur la dynamique économique et sociale locale (création d'emplois à terme, lien social renforcé, etc..) et sur la structure porteuse du projet (développement, consolidation, nouveau projet, etc..) ?
- Quelles innovations (innovations technologiques, méthodologiques ou territoriales) ou expérimentations sont proposées dans le projet ?
- En quoi le projet permet-il de généraliser et de diffuser de bonnes pratiques ?



**Contact :** Service de l'Aménagement de l'Espace et de la Transition Energétique

conseil départemental  
**DORDOGNE PÉRIGORD**



### PARTENAIRES INTERNES

L'ensemble des services de la collectivité

### PARTENAIRES EXTERNES

Syndicats de collecte, prestataires privés, associations, Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux

## EXEMPLAIRE POUR NOS DECHETS : UNE INGENIERIE INTERNE BIEN EN PLACE

Le Département a fait un choix important en structurant son expertise interne sur la question des déchets. Il s'agit d'un appui et d'un conseil à tous les services de la collectivité concernant la prévention et la gestion des déchets.

Cette mission volontariste et exemplaire permet d'accompagner de nombreux projets internes :

- mise en place d'un marché de collecte sous forme de groupement de commande sur le Grand-Périgueux,
- réalisation de diagnostics déchets et accompagnement de la mise en place du compostage dans les collèges avec les syndicats locaux, gestion des déchets de la première foire du gabarier
- proposition, expérimentation, puis extension de nouvelles collectes ; biodéchets, croc feuilles, déchets d'équipement électriques et électroniques, mise en place de composteurs,
- organisation des visites du centre de tri de la Rampinsole,
- participation au groupe de travail des acteurs du tourisme et réalisation d'audits,
- accompagnement des services concernés par le passage à la Redevance incitative, recherche de solutions adaptées, ponctuelles ou régulières de collecte ou de traitement pour l'ensemble des services pour tous types de déchets, adaptation et redéploiement du dispositif de collecte des déchets d'activité suite au sinistre du LDAR,
- veille technique ou juridique auprès de l'ensemble des services

En 2019, s'est aussi organisé un groupe de travail avec la Direction du Patrimoine Routier, Paysager et des Mobilités (DPRPM) sur de nombreuses thématiques :

- la gestion des déchets de bord de routes, les pistes de sensibilisation des automobilistes, le traitement de dépôts sauvages, l'adaptation de la gestion des déchets des aires de repos et des sites de loisirs départementaux...
- la remise à plat de la redevance spéciale pour les UA concernées et dans le cadre de la préparation au passage à la redevance incitative, la sensibilisation de l'ensemble des chefs d'UA.

L'enjeu est fort car nous connaissons l'impact désastreux des déchets sur le climat et l'environnement. Cette mission d'accompagnement est donc essentielle dans la lutte contre le changement climatique que le Département souhaite mener.



**Contact :** Service de l'Aménagement de l'Espace et de la Transition Energétique



## OPERATION RIVIERES PROPRES

### PARTENAIRES EXTERNES

ARS, communauté d'Agglomération du Grand Périgueux, EPIDOR, SATESE, LDAR

Le Département s'est engagé à déterminer l'impact bactériologique des stations d'épuration sur les principaux cours d'eau de la Dordogne (deux points sur le Dropt et 19 haltes nautiques).

Les résultats 2019, semblables aux années précédentes, montrent une bonne qualité des eaux de la Dronne et de la Dordogne Amont. La Vézère et l'Isle au niveau de l'agglomération de Périgueux des points/zones sensibles.

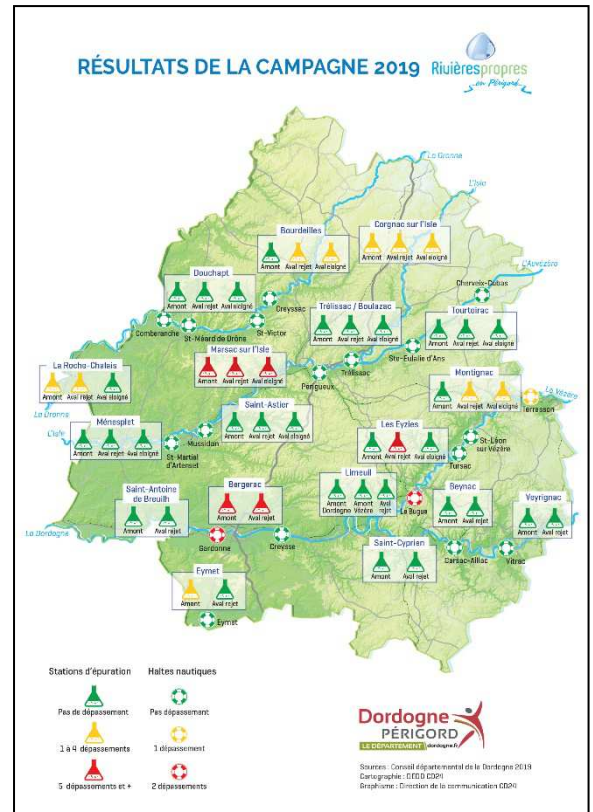
sensibles.

A l'issue d'une présentation des résultats de la campagne 2019 aux membres du comité technique, il a été proposé de conserver l'ensemble des points d'analyse et de réaliser huit prélèvements au niveau des haltes nautiques au lieu de deux actuellement pour permettre un suivi d'un plus grand linéaire des cours d'eau.

De plus, il a été envisagé que les dates de prélèvement de l'ARS, de l'agglomération du Grand Périgueux et du Département soient concomitantes, afin d'avoir une vision plus précise de l'état des cours d'eaux.



**Contact :** Service des Politiques de l'Eau





### PARTENAIRES INTERNES

Direction de la communication, LDAR

### PARTENAIRES EXTERNES

l'AEAG, l'Etat, EPIDOR et le Syndicat Départemental de l'Hôtellerie de Plein Air  
LDAR

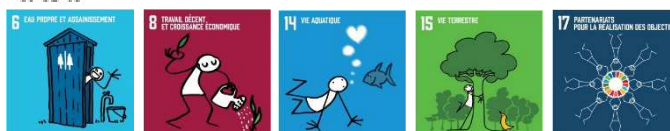
## L'ASSAINISSEMENT DES HEBERGEMENTS TOURISTIQUES

Le Département poursuit l'animation sur l'assainissement avec les différents partenaires. Il a organisé une réunion annuelle pour faire le bilan sur les mesures réalisées par le LDAR sur les installations durant la période estivale 2018, actualisé la base de données sur les hébergements touristiques et échangé sur les projets en cours et les priorités d'actions.

L'action de sensibilisation auprès du camping de LA JEMAYE s'est poursuivie en 2019 avec une seconde visite des installations avant la saison estivale : le propriétaire a réalisé un important entretien de la station d'épuration, conformément aux recommandations qui lui avaient été données.



**Contact :** Service de la Gestion de l'Eau



## QUALITE DE L'AIR INTERIEUR : NETTOYAGE ECOLOGIQUE

### PARTENAIRES INTERNES

DRH - bureau de la Formation

### PARTENAIRES EXTERNES

CNFPT

Le Département poursuit sa démarche d'amélioration de la qualité de l'air dans les bâtiments départementaux en déployant le nettoyage écologique sur l'ensemble de la collectivité. Ainsi, le marché d'achat de produits et de matériel d'entretien est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Celui-ci contient uniquement **des produits éco-labellisés ou éco-certifiés**, avec un accent mis sur les **produits naturels** tels que le savon noir ou le vinaigre.

En complément, en partenariat avec le CNFPT, une formation a été dispensée proposant la mise en place d'un protocole de nettoyage écologique : **115 agents formés dont 65 agents des collèges sur 7 sessions de 2 jours** qui ont débuté en avril.

Enfin, le Département a accueilli une stagiaire pendant deux mois qui a réalisé un état de l'art en matière de prise en compte de la qualité de l'air intérieur dans les constructions et politiques d'achats de la collectivité.



**Contact :** Mission Développement Durable





## QUALITE DE L'AIR INTERIEUR : EVALUATION DES MOYENS DE VENTILATION ET D'AERATION POUR LES COMMUNES DE MOINS DE 500 HABITANTS

Un dispositif réglementaire, relatif à l'évaluation des moyens d'aération et à la mesure des polluants dans les établissements collectifs accueillant des enfants de moins de six ans, est entré en vigueur le 1er janvier 2018. Celui-ci impose aux gestionnaires d'établissements recevant du public (ERP) à mettre en place une évaluation de la qualité de l'air et des systèmes de ventilation.

En 2019, le Département a proposé ses services aux communes de moins de 500 habitants pour les accompagner dans cette évaluation dans les établissements scolaires du premier degré. Elle consiste à vérifier le caractère fonctionnel des ouvrants (fenêtres et portes) et le contrôle des bouches ou grilles d'aération existantes.

En complément, le Département s'est proposé d'analyser les produits d'entretien utilisés dans l'établissement scolaire afin d'indiquer ceux qui sont nocifs pour la santé et leur proposer des alternatives dans la mesure du possible.

Le dispositif a débuté au dernier trimestre 2019, **neuf évaluations ont été réalisées**. Il va se poursuivre en 2020, une centaine d'établissements peut prétendre à cet accompagnement.



**Contact :** Mission Développement Durable



## menées en 2019

### LABELS, CLASSEMENTS ET MARQUES OBTENUS PAR LE DEPARTEMENT

#### PARTENAIRES EXTERNES

Associations Plante et  
Cité et LPO Aquitaine

Le Département dans sa volonté d'excellence environnementale s'attache à garantir aux usagers un service de qualité sur ses sites :

- Label éco jardin Parcs de Campagne et François Mitterrand
- Label refuge LPO parc François Mitterrand
- Classement Réserve biologique Mixte forêt de Campagne
- Label Jardin Remarquable Forêt de Campagne
- Label PEFC pour les forêts exploitées



Contact : Pôle Paysage et Espaces Verts



#### PARTENAIRES INTERNES

Pôle Paysage et Espaces  
verts, Direction du  
Patrimoine

### AMENAGEMENT FAVORABLE A LA NIDIFICATION DE MARTINETS NOIRS AU COLLEGE D'EYMET

La restructuration du collège d'Eymet rendue nécessaire par sa vétusté a eu pour conséquence la fermeture de lieux servant d'habitats pour la nidification des Martinets noirs (fissures, fentes...), les amenant à nicher dans les caissons de certains volets roulants des stores des fenêtres du Collège, les rendant inopérants.

Sensibilisés à leur présence et soucieux de la pérennité de la nidification, élèves, corps enseignant et administratif ont décidé de ne plus manipuler les stores.

Le Département a donc été sollicité pour qu'une réponse adaptée soit mise en œuvre afin de permettre la nidification des Martinets noirs et l'utilisation habituelle des stores.

Une solution palliative a été proposée à travers la pose de nichoirs artificiels.



Contact : Service Milieux Naturels et Biodiversité



## PLANS DE GESTION DES SITES DEPARTEMENTAUX :

### PARTENAIRES INTERNES

Service Paysage et  
Espaces verts

### UNE GESTION PARTAGEE:

En s'appuyant sur le partenariat privilégié avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine (CENNA) et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), le Département œuvre à la définition de plans de gestion et à la mise en œuvre de mesures afférentes.

Forêt de Campagne :

Sur le site de la forêt de Campagne, le suivi des chiroptères permet d'appréhender les problématiques liées à la préservation de la population présente dans le château.

### PARTENAIRES EXTERNES

Office National des  
Forêts  
Conservatoire des  
Espaces Naturels  
d'Aquitaine, la LPO  
Lycées agricoles de  
Sigoulès et Coulounieix-  
Chamiers

Grand Etang de La Jemaye :

Comme chaque année, sur la base des préconisations de ses partenaires, un chantier école a été organisé au Grand étang de La Jemaye et sur la Ferme du Parcot avec le Lycée Agricole de Sigoulès. Le chantier a permis la restauration d'une lande humide, la création d'une plateforme de nidification pour le Balbuzard pêcheur, la restauration d'un habitat

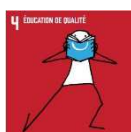
à Grassette du Portugal. Ces actions ont permis d'atteindre les objectifs de gestion fixés mais aussi d'apprentissage pour les élèves.



Le service Milieu naturel et Biodiversité du Département accueille chaque année de nombreux stagiaires (six élèves stagiaires en 2019 de 3<sup>ème</sup> à BTS) participant aux mesures prévues dans les plans de gestion des sites, comme le suivi du Fadet des Laiches (papillon) sur le site du Grand Etang de La Jemaye. Il encadre aussi des projets tutorés pour les BTS GPN du Lycée Agricole La Peyrouse de Coulounieix-Chamiers. Ce travail engagé avec le milieu scolaire s'inscrit dans la volonté de développer des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.



**Contact :** Service Milieux Naturels et Biodiversité



### menées en 2019

#### PARTENAIRES INTERNES

Pôle Paysage et Espaces  
Verts

#### VEGETALISATION DES PAREMENTS DES BARRAGES DE MIALLET ET MAMONT :

La surface du parement amont du barrage de Miallet et du parement aval du barrage de Mamont est constituée d'un enrochement dans lequel se développe une végétation arbustive qui ne peut être contenue que par des interventions manuelles régulières.

Pour remédier à ces difficultés d'entretien et ainsi améliorer les conditions de travail des agents de la collectivité, le Département a expérimenté en 2017/2018 la végétalisation (enherbement) d'une petite partie émergée du parement amont du barrage de Miallet. Cette expérimentation donnant satisfaction, il a été décidé d'étendre cette technique à l'ensemble des parements.

L'opération a débuté fin 2019 pour s'achever en 2020 et le coût s'élève à 115 000 €, y compris les travaux supplémentaires – d'opportunité – d'agrandissement du parking des pêcheurs.



**Contact :** Service Milieux Naturels et Biodiversité



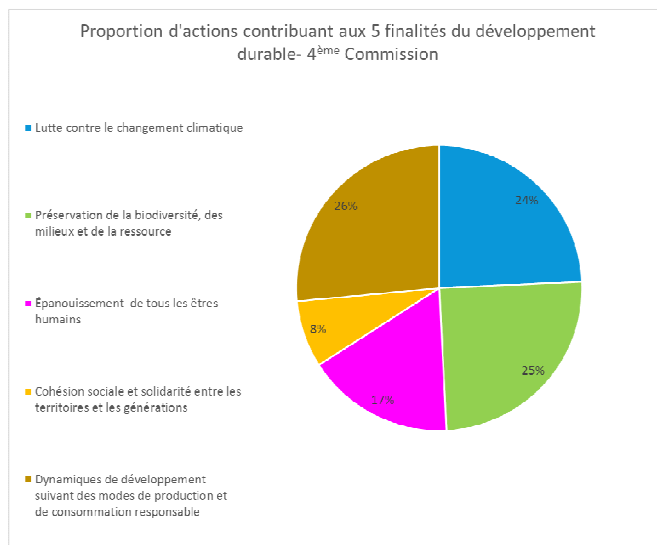
BARRAGE DE MIALLET– PREPARATION DU SOL DU PAREMENT AMONT



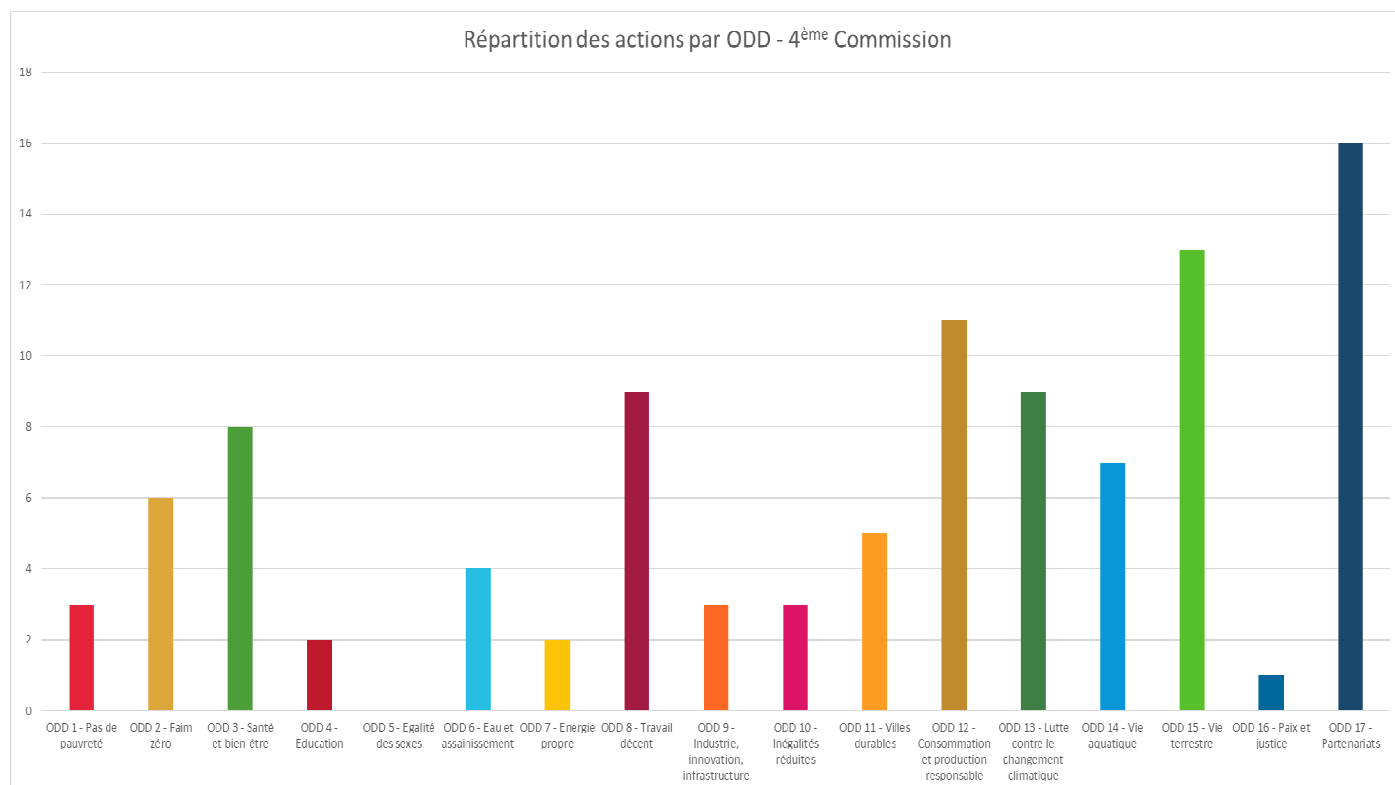
# SYNTHESE DES ACTIONS – 4<sup>EME</sup> COMMISSION

Sur les 17 actions présentées dans ce rapport pour la 4<sup>ème</sup> commission, les 3/4 concourent à la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et de la ressource ainsi qu'aux dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsable. C'est en effet le cœur des objectifs de la 4<sup>ème</sup> commission.

Le dernier quart des actions participe à l'épanouissement de tous les êtres humains pour 17% et à la cohésion sociale pour 8%.



Au regard des objectifs de développement durable, on observe que la majorité des actions a un impact sur la consommation et la production responsable, c'est une politique forte initiée depuis plusieurs années et qui porte ses fruits aujourd'hui. Elles ont également une incidence sur la lutte contre le changement climatique et la protection et de la vie terrestre, mais touchent l'essentiel des ODD à divers degrés, démonstrateurs d'actions très transversales.



L'ensemble des actions est mené en collaboration transversale au sein des services départementaux d'une part, et d'autre part avec des partenaires issus du réseau local (collectivités, associations...) et des partenaires institutionnels.



## Rencontre avec Martine GRAMMONT, Directrice de l'Environnement et du Développement Durable

### La Foire du Gabarier

**Martine GRAMMONT :** C'était une volonté du Président de créer une manifestation festive présentant les initiatives locales et départementales en matière d'environnement sur les thématiques du climat, de la biodiversité, de la mobilité et des énergies renouvelables.

Cette première édition, orchestrée par le Cabinet du Président, s'est organisée en transversalité avec différents services de la collectivité : la Direction de l'Environnement et du Développement Durable, la Direction du Patrimoine Routier, des Paysages et des Mobilités, le service de l'Agriculture, la Direction de l'Education, le Service Prévention Hygiène et Sécurité...

Elle s'est déroulée à Castelnaud la Chapelle, où durant deux jours, des animations et des expositions ont été proposées avec l'objectif de sensibiliser les jeunes et le grand public aux questions du développement durable et de l'excellence environnementale.

**Mission Développement Durable :** Comment s'est déroulée cette manifestation ?

**Martine GRAMMONT :** Le Vendredi était plus spécialement dédié aux collégiens. Des classes des établissements de Sarlat, Saint Cyprien et Belvès ont pu déguster un repas bio et local, réalisé par le service de l'Agriculture secondé par des agents de cuisine des collèges. L'après-midi s'est déroulée en deux temps : tout d'abord, les jeunes ont pu découvrir des métiers liés aux quatre thématiques, grâce à une rencontre avec des professionnels travaillant dans le département. Ensuite, ils ont été invités à assister à une séance culturelle sous forme de concert dessiné.

Le samedi était consacré au grand public. Toute la journée, le village d'exposants avec des stands de collectivités, de professionnels et d'associations, regroupés par thématique présentait un panel de solutions et d'initiatives : démonstration de broyage avec des engins forestiers, la présence d'engins de pompiers, visite d'une Tiny-house, animations sur l'économie circulaire, démonstration de chiens de troupeau, ...

Le matin, des tables rondes portant sur la mobilité en milieu rural et les énergies ont été animées par un journaliste et ont permis des temps de rencontres et d'échanges.

L'après-midi, le documentaire « Bienvenue les vers de terre » a été diffusé en présence du réalisateur François Stuck.

Un marché gourmand de producteurs a permis aux visiteurs de se restaurer sur place avec des produits locaux.

**Mission Développement Durable :** Avez-vous rencontré des difficultés ?

**Martine GRAMMONT :** La première difficulté a été de monter cette manifestation en deux mois. Cela a représenté un vrai défi de mobiliser des professionnels, des associations et des collectivités en si peu de temps. Ensuite, il a fallu être rapidement opérationnel au niveau de la logistique.

**Mission Développement Durable :** Le Département a-t-il prévu une deuxième édition ?

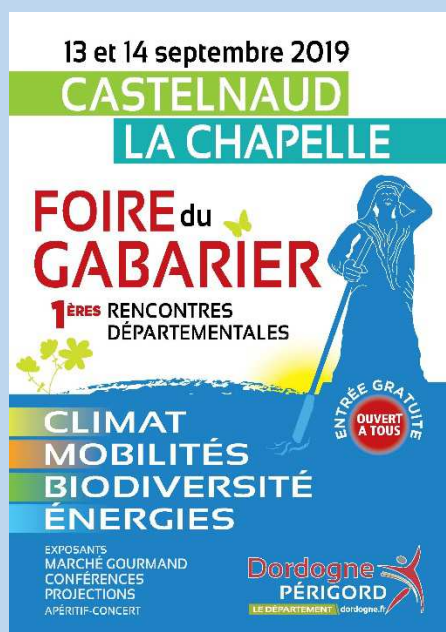
**Martine GRAMMONT :** oui, elle s'est déroulée le 19 septembre 2020 avec les mêmes thématiques. Cette édition s'est déroulée sur une seule journée en raison du contexte post-covid, il n'y a pas eu de journée pour les collégiens.

Le format des tables rondes était plus court et plus dynamique sous forme de « causeries ». Le village d'exposants était à nouveau présent avec sensiblement les mêmes exposants, suivant leur disponibilité. Des stands multi-partenaires sur la question de l'habitat (Service de l'Habitat, SOLIHA, ADIL, CAUE, ...) ont été mis en place afin de faire connaître les différentes aides possibles pour améliorer son logement. Cela a permis notamment au Département de faire connaître les nouvelles aides dans le cadre du plan de relance. La difficulté est de rendre simple des aides et des partenariats qui sont complexes. Il y avait un Espace info énergie avec des rendez-vous individuels si le citoyen souhaite faire des simulations d'aides par exemple.

Il y avait également le marché de producteurs locaux avec la possibilité de se restaurer sur place.

**Mission Développement Durable :** Avez-vous fait une évaluation de la 1<sup>ère</sup> édition ?

**Martine GRAMMONT :** Le Comité de pilotage a fait un bilan sous forme de retour d'expériences afin d'améliorer certains points sur la logistique et l'organisation en général. Les membres étaient d'ailleurs assez d'accord sur ce qui n'a pas fonctionné, les difficultés rencontrées. Les exposants ont au moins apprécié la disponibilité du Département à les rencontrer et à créer les partenariats forts.



# SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020



**Direction de l'Environnement  
et du Développement Durable  
Mission développement durable**  
**Tél. 05 53 06 82 63**

[dedd.missiondeveloppementdurable@dordogne.fr](mailto:dedd.missiondeveloppementdurable@dordogne.fr)

**SITUATION**

**EN MATIÈRE DE**

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**2020**



**INFRASTRUCTURES  
TRANSPORTS  
LOGEMENT  
DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE**

**5<sup>ème</sup>  
Commission**



# METHODOLOGIE

Le Département de la Dordogne, en tant que collectivité territoriale de plus de 50 000 habitants, édite chaque année un rapport sur sa situation au regard du développement durable. Ce rapport est présenté en Assemblée Départementale à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires.

Ce document a pour objet de présenter une analyse des actions, des politiques publiques et des programmes de la collectivité au regard des cinq finalités du développement durable : Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations - Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable - Epanouissement de tous les êtres humains - préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources - Lutte contre le changement climatique.

Cette 10<sup>ème</sup> édition porte sur les actions réalisées en 2019, analysées au regard des 17 objectifs du développement durable (ODD), conformément à la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020. La liste des actions répertoriées n'est pas exhaustive, certaines sont développées annuellement et apparaissaient dans les éditions précédentes du rapport, celles retenues cette année sont en majorité des actions initiées ou qui se sont terminées en 2019, représentatives de l'action des services.



FIGURE 1 : LES 17 OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

(Ce contenu est offert par la Fondation ELYX, sous l'égide de la Fondation FACE. [www.elyx.net](http://www.elyx.net))

Comme l'an passé, ce rapport est présenté par commission organique et il est à nouveau proposé que l'action phare de chaque commission soit réalisée sous forme d'une interview d'agents porteurs de projet.

Tous les services ont été invités à faire des propositions d'action à inscrire dans ce rapport au moment de la rédaction du rapport d'activité 2019. Comme l'an passé, l'impact des actions sur les ODD n'a pas été quantifié ni qualifié au travers d'indicateurs. En revanche, ont été repérées les ODD auxquelles chaque action contribue. La représentation est proposée sous forme de frise :

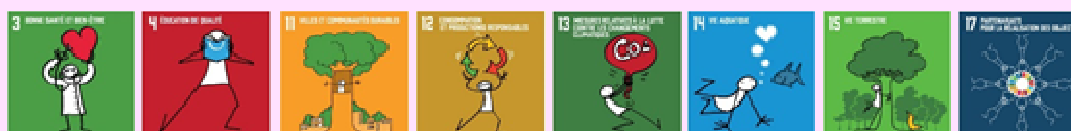






FIGURE 2 : EXEMPLE DE FRISE DE CONTRIBUTION AUX ODD

Dans cet exemple, l'action considérée est réputée concourir à l'atteinte de 8 des 17 ODD qui sont les n°3, 4, 11, 12, 13, 14, 15 et 17.



La totalité des actions contribue à l'ODD 17 qui correspond à la gouvernance. En effet, le Département lie des partenariats dans tous les domaines d'action, et s'insère dans les réseaux locaux, régionaux, nationaux voire internationaux. C'est pourquoi, le degré de collaboration mis en œuvre pour la réalisation des actions est précisé sous la forme d'un symbole selon la légende suivante :

GRADUATION	IMPLICATION
	Service pilote seul
	transversalité entre plusieurs services du Conseil départemental
	Collaboration avec des partenaires extérieurs
	Ensemble des citoyens

LEGENDE DES SYMBOLES QUALIFIANT LA GOUVERNANCE

## menées en 2019

### VEGETALISATION PAR ENSEMENCEMENT HYDRAULIQUE

Cette technique, pratiquée depuis 20 ans sur les chantiers routiers neufs du département, a montré toute son efficacité pour le traitement des délaissés et des accotements ainsi que la lutte contre l'érosion des talus et la prolifération des espèces invasives.

Elle permet également la réintroduction d'essences ligneuses de plantes à fleurs (rééquilibrage des mélanges plantes à fleurs/poacées en 2019) et le développement de la biodiversité. Un mélange de semences est adapté pour chaque nature de sol.

En 2019, programmée sur deux campagnes (printemps et automne), elle a permis de traiter une surface avoisinant les 40 ha.

Le Département a également fait évoluer son Cahier des Clauses techniques Particulières par l'incorporation de nouvelles plantes à fleurs nectarifères et mise en œuvre d'une évaluation par des suivis de terrain.



**Contact :** Service Paysage et Espaces Verts



### JARDINER AU NATUREL

Pour préserver le territoire, le Conseil départemental s'est engagé depuis plusieurs années dans la charte Zéro Herbicide puis Zéro Pesticide à destination des espaces gérés par le Département et par les communes.

Depuis le 1er janvier 2019, la vente et l'utilisation des pesticides chimiques de synthèse est interdite aux particuliers. Le Département a donc décidé d'étoffer son offre en accompagnant les particuliers dans cette démarche environnementale par le biais de l'opération « **jardiner au naturel** ».

Celle-ci est déclinée sous différentes formes : édition d'une plaquette, d'une exposition sous forme de Roll-up, d'un site internet dédié, et organisation d'une journée au Lycée Agricole de Coulounieix-Chamiers le 6 juin 2019 avec plus de 450 participants.

C'est un outil supplémentaire à disposition des collectivités pour communiquer auprès du grand public.



**Contact :** Service Paysage et Espaces Verts



## PARTENAIRES EXTERNES

Communes, EPCI

### GESTION RAISONNEE DES DEPENDANCES VERTES ROUTIERES

Le Département de la Dordogne s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche environnementale volontariste. Il a ainsi développé une politique de gestion des espaces verts autour de nouvelles pratiques respectueuses des milieux et des paysages, en adoptant notamment un plan de gestion raisonnée des dépendances vertes routières.

Celui-ci a permis d'harmoniser et de rationaliser les pratiques de fauchage et d'entretien des abords routiers à l'échelle du territoire de la Dordogne représentant plus de 5000 km de routes et 4500 ha de dépendances vertes, 10 000 arbres d'alignement et 65 aires de pique-nique.

Il s'agit de trouver le meilleur équilibre entre la sécurité des usagers, les moyens humains et matériels à engager, la préservation des paysages et de la biodiversité : « faucher utile » c'est-à-dire en tenant compte des impératifs de sécurité et de la croissance de la végétation.

Le Plan de Gestion Raisonnée des Dépendances Vertes Routières est en cours de révision et s'opère avec l'animation de groupes de travail :

- **Fauchage / Débroussaillage** : poursuite de l'optimisation des moyens et de l'objectif de « faucher moins - faucher mieux ». Fauche sur une seule largeur de machine au printemps avec entretien de la signalisation verticale et définition commune des dégagements de visibilité. Hauteur de coupe fixée à 8 cm minimum avec un objectif de 10 à 15 cm. Priorisation du petit lamier en entretien de lisières.
- **Elagage et Déchets Verts** : mécanisation de l'atelier d'élagage avec un broyeur haut rendement (BHR) et valorisation des produits de broyage : 1 300 tonnes de plaquettes et 1 500 m<sup>3</sup> de bois sont valorisés en chaufferie bois, 800 m<sup>3</sup> en Aménagements Paysagers, 180 m<sup>3</sup> dans le cadre des projets de compostage avec différents établissements publics de Dordogne. **La Dordogne est le 1<sup>er</sup> département en France à mettre en œuvre cette technique, il est donc très sollicité par les autres collectivités.**
- **Espèces exotiques invasives** : intégration de cette problématique dans toutes les interventions et participation active à contenir le développement de l'Ambrosie à feuilles d'armoïse (problème de santé publique), de la Renouée du Japon et de la Berce du Caucase principalement.



**Contact** : Service Paysage et Espaces Verts



## menées en 2019

### PARTENAIRES EXTERNES

Communes, EPCI

### LA CHARTE DE L'ARBRE

Le Département de la Dordogne gère près de 15 000 arbres le long des routes, sur les sites départementaux, collèges, parcs et jardins. Ce patrimoine historique, culturel et environnemental porte des enjeux aussi bien écologiques que paysagers.

Depuis de nombreuses années, le Département a engagé une véritable politique de l'arbre, à travers la formation des agents, l'expertise et l'élaboration de plans de gestion et de programmes de plantations le long des routes départementales, dans les parcs, jardins et collèges.

Le Département a souhaité aller plus loin en accompagnant et partageant son expérience, ses compétences et sa technicité à l'ensemble des collectivités (communes et EPCI). Créée en 2019, l'ambition de la Charte est de définir et formaliser les règles nécessaires pour préserver, gérer, développer et enrichir le patrimoine arboré de la Dordogne.

Elle a pour objectif d'être un véritable outil de communication entre les divers partenaires (Collectivités, maître d'œuvre, entreprises, concessionnaires, riverains, usagers et associations) concernés par ce patrimoine arboré. Elle a vocation à être un référentiel technique pour toutes les interventions sur les arbres. Le Département se doit d'être force de proposition pour pérenniser la richesse de notre patrimoine arboré et paysager en conjuguant sécurité des usagers et maîtrise budgétaire, tout en assurant le bon état sanitaire des arbres de la Dordogne.

Quatre principes stratégiques en matière de gestion des arbres ont été définis :

Inventorier et programmer	⇒	Plan de gestion – référent arbre
Entretien et protéger l'existant	⇒	Taille – Protection des arbres
Enrichir et renouveler l'existant	⇒	Plantation – Abattage et replantation
Sensibiliser et informer le public	⇒	Outils de communication

Le Grand Périgueux, les communes de Bergerac, Boulazac, Saint Hilaire d'Estissac, Terrasson-Lavilledieu et Trélissac sont les premières collectivités en passe d'adhérer à cette charte.



**Contact :** Service Paysage et Espaces Verts



## PARTENAIRES EXTERNES

Etat, Agence Nationale de l'Habitat

## DELEGATION DES AIDES A LA PIERRE

### BILAN 2006-2019

Le Département de la Dordogne attribue les aides pour le logement. Ces aides concernent le parc public et le parc privé. Elles permettent de financer la construction, l'acquisition, la réhabilitation de logements locatifs sociaux et l'amélioration de l'habitat privé (bailleurs, propriétaires occupants). Ces aides sont financées par l'Etat, l'agence nationale de l'habitat (ANAH) et le Département.

Cela représente pour la période 2006-2019 :

Plus de 675 M€ de travaux générés, plus de 2 000 emplois soutenus dans le BTP

4 578 logements financés en parc public et 8 548 en parc privé soit un total de 13.126 logements pour un montant d'aides (Etat, Anah et Département) de 124,53 M€.



**Contact :** Service de l'Habitat



## LE PLAN DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT (PDH)

## PARTENAIRES EXTERNES

Direction départementale des territoires de la Dordogne

Le Département copilote le Plan Départemental de l'Habitat avec les services de l'Etat (Direction Départementale des territoires). Cet outil de cadrage des politiques publiques en Dordogne définit des orientations visant à respecter les grands équilibres territoriaux en matière d'habitat et de logement.

Ces éléments servent à la mise en œuvre d'actions territoriales et au recours d'outils opérationnels par le biais de Plans Locaux de l'Habitat (PLH), de PLUI (Plans Locaux d'urbanisme Intercommunaux).

Ce document repose sur 4 orientations à engager en matière de :

- cohésion territoriale,
- cohésion sociale,
- gouvernance,
- développement durable et transition énergétique.

Chacune des 4 orientations se décline en 3 axes spécifiques, détaillés en un programme de 50 actions à mettre en œuvre durant les 6 prochaines années.



**Contact :** Service de l'Habitat





## menées en 2019

### PARTENAIRES EXTERNES

ADIL, ANAH, SOLIHA Dordogne Périgord, CAUE, PROCIVIS, l'Agglo du Grand Périgoux

### LES CASSE-CROÛTES PRODUCTIFS

Le Département était présent auprès de nombreux partenaires et à l'initiative de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de la Dordogne (CAPEB) pour rencontrer les professionnels du bâtiment afin de les informer sur les aides de l'Etat et du Département pour accompagner les projets de rénovation énergétique.



Après une présentation des différents opérateurs de l'habitat et les interventions des différents élus représentant les collectivités, l'Etat, la CAPEB, un échange s'est instauré avec les artisans présents pour répondre à toutes leurs interrogations, analyser des cas pratiques, entendre le retour d'expérience, expliquer dans le détail les dispositifs.



**Contact :** Service de l'Habitat



### PARTENAIRES INTERNES

La Direction du patrimoine Bâti

### LA MAISON DEPARTEMENTALE DE L'HABITAT

Une réflexion a été lancée en 2019 pour la construction d'une Maison Départementale de l'Habitat. Une parcelle a été achetée par le Département pour regrouper les outils départementaux sur un seul et même site afin d'offrir un service public efficace et innovant aux périgourdins.

Les services qui seront regroupés dans ce bâtiment sont l'ADIL, SOLIHA, le CAUE, l'ATD, l'OPH Périgord Habitat, la SEMIPER et le Service habitat du Département.

Une étude de faisabilité a été confiée à l'ATD /CAUE pour définir le programme de ce projet, selon les normes environnementales les plus performantes en y associant les futurs usagers. La mise en service est envisagée mi-2023.



**Contact :** Service de l'Habitat

### PARTENAIRES EXTERNES

ADIL, ANAH SOLIHA Dordogne Périgord, CAUE, PROCIV, ATD, l'Agglo du Grand Périgoux



## PARTENAIRES INTERNES

La Direction du patrimoine Bâti,  
Direction du Patrimoine Routier, Paysager et des Mobilités

## LA CONVENTION PLURIANNUELLE DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER DE CHAMIER

Le 29 mai 2019, la convention pluriannuelle de renouvellement urbain du quartier de Chamiers dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain avec l'Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine) a été signée. Cet acte fondateur valide les trois années d'études et de travail de terrain, menées avec l'ensemble des partenaires, pour élaborer un projet durable et pertinent de transformation du quartier de Chamiers.

## PARTENAIRES EXTERNES

Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux, Etat, Pays, Europe, CAF,

Ce projet estimé à environ 49 M€ repose sur plusieurs thèmes :

- ✚ Un volet habitat pour 32,9 M€ (soit 60% du programme),
- ✚ Un volet équipements et espaces publics pour 10,7 M€,
- ✚ Un volet économie et emploi pour 4,1 M€,
- ✚ Un volet ingénierie pour 1,3 M€.



**Contact :** Service de l'Habitat



## menées en 2019

### PARTENAIRES EXTERNES

société PAPREC, SMD3,  
les associations  
« Jeter l'encre »,  
Emmaüs international

### GESTION OPTIMISEE DES DECHETS ELECTRONIQUES : RECYCLAGE DU MATERIEL INFORMATIQUE ET TELEPHONIQUE

Le Département a mis en place un processus de gestion optimisée des déchets électroniques. En effet, le renouvellement périodique des matériels nécessaires afin que chaque agent puisse bénéficier de matériel adapté et fonctionnel imposait que la DSIN améliore la gestion de ces équipements de l'acquisition à la destruction.

Une solution mutualisée a été mise en œuvre pour assurer la gestion des équipements informatiques avec en priorité la réutilisation, le réemploi et le soutien direct aux associations d'insertion départementales qui permet l'acquisition

d'équipements informatiques à coûts limités.

Le Département a également formalisé des modalités de recyclage et de valorisation.

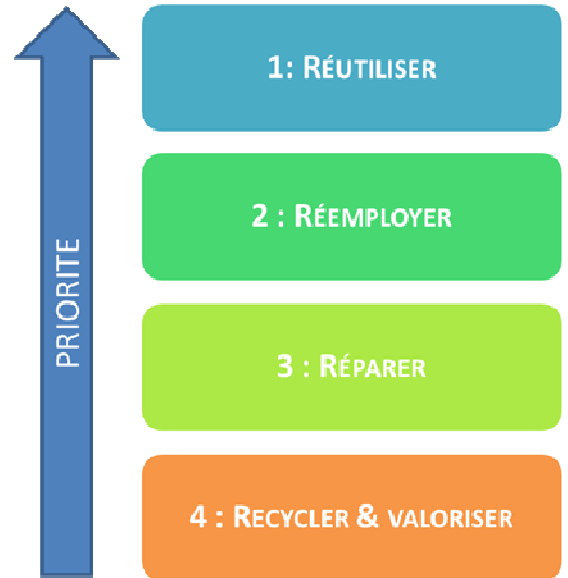
Ainsi, le matériel obsolète pour les besoins de la collectivité est stocké puis :

- Donné par convention à des associations départementales : matériel obsolète et en état de fonctionnement
- Donné par convention à l'entreprise d'insertion de recyclage local agréée Micro-Recup : matériel obsolète et en état de fonctionnement
- Donné par convention à la société de recyclage local agréée SMD3 : matériel HS

Les cartouches de toner vides collectées à la DSIN sont récupérées par l'association de recyclage « Jeter de l'encre ».

Les téléphones portables obsolètes sont donnés à Emmaüs International pour recyclage.

En 2019 **131 téléphones ont été donnés et 189 PC, 12 PC portables, 116 écrans et 104 imprimantes sont partis au recyclage.**



**Contact :** Direction des Systèmes d'Information et Numérique



## PARTENAIRES INTERNES

Service des Achats

### PRISE EN COMPTE DE LA QUESTION ENVIRONNEMENTALE POUR LES ACHATS DE MATERIEL POUR LE PARC DE MATERIEL BUREAUTIQUE DE LA COLLECTIVITE

Toutes les acquisitions d'ordinateurs et moniteurs doivent répondre aux normes EnergyStar et Epeat. Ces préconisations sont inscrites dans les appels d'offre lors de l'achat des matériels. Ils intègrent une série de critères, notamment :

- La capacité à être recyclé
- Le pourcentage de matériaux utilisé pour sa fabrication
- La réduction de la consommation énergétique

Cela permet notamment de réduire l'impact environnemental lors de la fabrication de ces matériels.

Aussi, la DSIN paramètre le parc informatique avec des mises en veille automatiques et a procédé à plusieurs optimisations sur les régies techniques pour réduire la consommation globale énergétique.

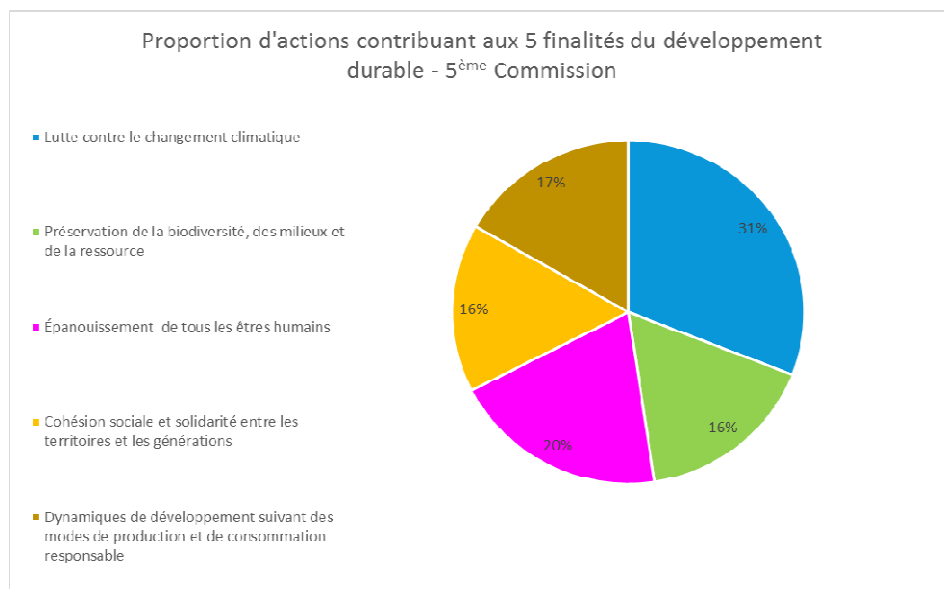


**Contact :** Direction des Systèmes d'Information et Numérique

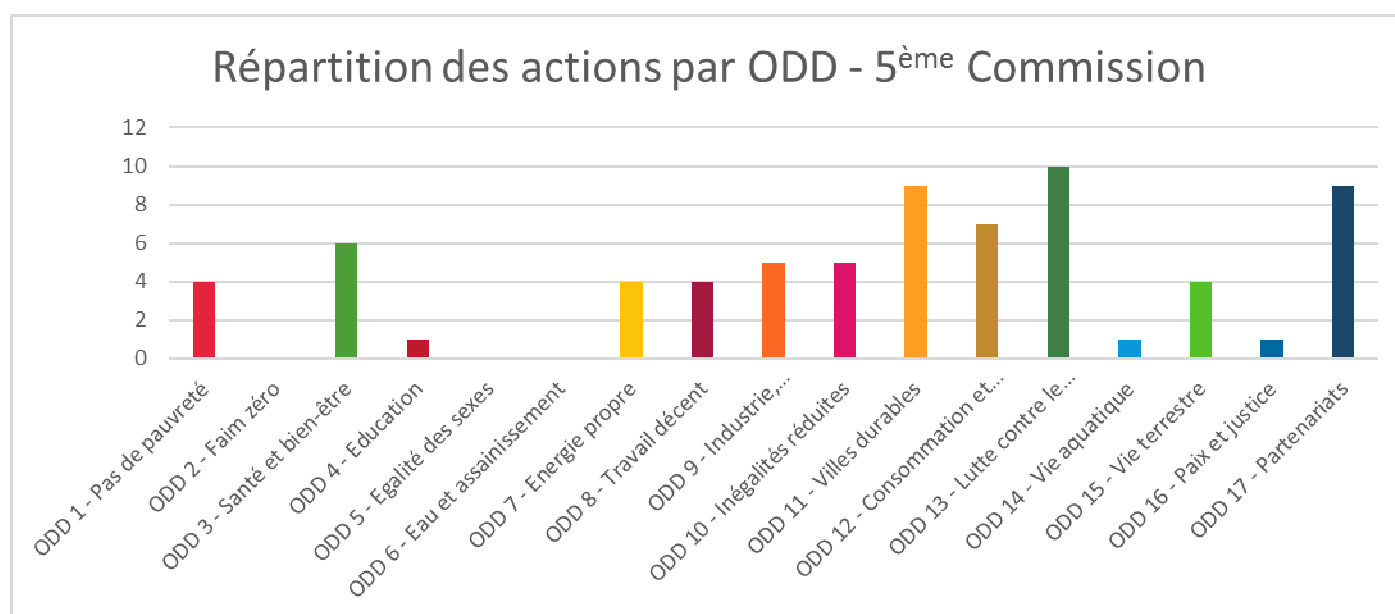


# SYNTHESE DES ACTIONS – 5<sup>EME</sup> COMMISSION

Sur les 12 actions présentées dans ce rapport pour la 5<sup>ème</sup> commission, près d'1/3 concourt à la lutte contre le changement climatique. Ensuite, un équilibre s'effectue entre les quatre finalités restantes : l'épanouissement de tous les êtres humains (20%), les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsable (17%), la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires (16%) et enfin la préservation de la biodiversité, des milieux et de la ressource (16%).



Au regard des objectifs de développement durable, on observe que près de la moitié des actions a une incidence potentielle sur la lutte contre le changement climatique, les villes durables ainsi que sur la consommation et production durable. Mais d'une manière générale on s'aperçoit que ces actions s'inscrivent dans un très grand nombre d'ODD, très diverses et complémentaires.



L'ensemble des actions est mené en collaboration transversale au sein des services départementaux d'une part, et d'autre part avec des partenaires issus du réseau local (collectivités, associations...) et des partenaires institutionnels.



## A la rencontre d'Alexandre SEUNES, Directeur de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique

### La Gestion Relation Usagers

**Mission Développement Durable :** Comment est né le projet de la gestion relation usagers (GRU) ?

**Alexandre SEUNES :** Il s'inscrit dans le cadre du Schéma Directeur des Systèmes d'Information et du Numérique. On pensait déjà depuis 10 ans que les enjeux d'adaptabilité au monde numérique nécessitaient que progressivement on sorte de la pensée classique papier et téléphone pour développer des services numériques à valeur ajoutée pour les citoyens. Il s'agit donc pour le citoyen d'avoir un portail unique avec tous les services proposés sur le territoire, de faciliter les échanges et de disposer d'un tableau de bord avec le suivi de ses demandes.

L'enjeu de la gestion relation usagers est d'avoir une vision omnicanale, c'est-à-dire comment demain chaque direction, chaque service appréhende et met en place une stratégie, pour gérer les différents canaux de réception des demandes : l'accueil téléphonique, l'accueil physique, le traitement des courriers. Avec la GRU intervient la mise en place d'une plateforme en ligne à l'instar de ce qui a été fait par la BDP ou le LDAR, afin de mettre des informations à disposition du citoyen et de permettre aux services d'instruire les demandes des usagers.

**Mission Développement Durable :** Et pour le citoyen, ça change quoi ?

**Alexandre SEUNES :** En 2016 le Département a souhaité être acteur de la transformation numérique de proximité sur le territoire. En effet, le département de la Dordogne est un territoire étendu et très rural, où l'accès aux services publics est rendu plus complexe du fait de leur éloignement géographique. Le Département, en partenariat avec l'Agence Technique Départementale (ATD24), a réfléchi sur les enjeux du citoyen sur un territoire. Il faut sortir de la pensée organigramme et se poser la question de comment le citoyen trouve le service dont il a besoin sur son territoire. Par exemple, quand un usager veut inscrire son enfant à l'école, il a besoin de récupérer des documents pour l'assurance scolaire, certificat de carte vital, peut être un avis d'imposition, mais également des documents pour des activités périscolaires. Il va donc devoir se connecter sur une multitude de services numériques.

C'est de cette volonté de simplifier les démarches qu'est née la plateforme [demarche.dordogne.fr](http://demarche.dordogne.fr) mise à disposition de tous les acteurs territoriaux. Elle offre un annuaire dynamique qui permet de trouver les coordonnées du service qui l'intéresse.

Un autre enjeu du projet est l'inclusion numérique, c'est-à-dire accompagner les citoyens dans l'utilisation des services en ligne. Madame Lhote parle souvent du « non recours au droit » c'est-à-dire que les usagers trouvent le millefeuilles administratif trop compliqué. C'est pourquoi le Département en partenariat avec l'ATD a mis en place une base de données inclusive qui gère toute cette complexité-là. En juin, plus de 10.000 procédures étaient enregistrées. La base de données sera publiée au format Open Data en septembre 2020. En novembre 2019, la DSIN en collaboration avec les Directeurs généraux adjoints, l'ATD, le Syndicat Mixte Périgord Numérique et les équipes de Madame Lhote ont travaillé sur la mise en place d'un Schéma départemental d'inclusion numérique. Le Département a souhaité développer la plateforme numérique en conservant les accueils de proximité physiques et téléphoniques. Aujourd'hui, les moins de 40 ans ont un réflexe numérique, mais pour les autres c'est plus compliqué.

**Mission Développement Durable :** Comment s'est fait la mise en place de cette GRU ?

**Alexandre SEUNES :** En aout 2019, on a choisi la solution Publik, solution open source portée par la coopérative Entr'ouvert. Le fait de faire le choix de l'open source, cela veut dire que ce qui est investi par l'un est automatiquement à disposition de toutes les collectivités. Il y a le côté « en commun » qui est porté avec le choix de la solution technique Publik. Cette mise en place s'est déroulée en deux temps. Tout d'abord, la construction du socle technique qu'on appelle l'urbanisation. Il s'agit d'interconnecter les différents services proposés par une communauté de Communes, par l'ATD, ou le Département par exemple. Si on veut agréger et présenter cela de façon simplifiée aux usagers, il y a un enjeu dit d'urbanisation avec notamment l'annuaire. Au lieu d'avoir une multitude de comptes à mémoriser pour se connecter, on s'appuie sur l'instruction d'authentification France Connect. C'est un dispositif permettant de garantir l'identité d'un utilisateur en s'appuyant sur des comptes existants pour lesquels son identité a déjà été vérifiée.

Le deuxième temps porte sur comment en équipe, on sort de la pensée organigramme pour faire un travail de synthèse de la liste des prestations ou services utiles aux usagers. Ce travail a été confié à Cécile Jallet, Directrice Générale Adjointe de la Culture, de l'Education et des Sports, qui a piloté des groupes de travail transversaux pour la GRU. La DSIN et Madame Jallet ont réuni un groupe de référents GRU qui avait en charge d'élaborer la synthèse de toutes les prestations de service de leur direction. De son côté l'ATD a travaillé sur la mise à jour et l'identification de ce qu'il pouvait récupérer dans leur base. Ensuite, une synthèse de toutes ses prestations a été réalisée.

La plateforme est ouverte depuis le 27 août et le Président l'a inaugurée en conférence de presse le 2 septembre, en même temps que le lancement du bus numérique.

**Mission Développement Durable :** Avez-vous rencontré des difficultés pour mettre en place cette plateforme ?

**Alexandre SEUNES :** La difficulté est d'amener un changement aussi profond. Cela nous a amené à recenser tous les services rendus par notre collectivité, en s'appuyant notamment sur le guide des aides.

Il y a également une difficulté plus technique ; sous l'apparente simplicité du site, se cache un projet très complexe puisque on récupère des informations de notre SIG, de celui de l'ATD et on a créé une autre base donnée. Il y a donc un travail d'interopérabilité important.

Il y a également la question identité des usagers, sans parler de l'homologation de sécurité, les tests d'intrusion. Mais cette dimension technique, même si c'est compliqué, c'est la mission de la DSIN. Le plus important dans ce projet c'est d'amener la dynamique de groupes à l'échelle de la collectivité. Le fait que cela soit fait en tandem avec Cécile Jallet, c'était la meilleure des solutions.

**Mission Développement Durable :** Allez-vous faire une évaluation ?

**Alexandre SEUNES :** On a déjà mis en place un système analytique pour voir les consultations. Puis, très rapidement on aura un tableau de bord qui donnera aux services une vision de la qualité de service rendu aux usagers sur les différents canaux : nombre d'appels, de demandes en ligne, de courriers papiers, les délais moyens de réponse, etc.

Cette version est une V1, on s'attend à modifier par exemple son ergonomie... Cette plateforme devra évoluer. Peut-être que dans 2 ou 3 ans, on retravaillera sur une nouvelle plateforme fort de notre expérience que l'on aura eue dans la collectivité.

Un autre enjeu porte sur la fonction hôte d'accueil. Aujourd'hui les métiers du secrétariat sont en train de changer. La GRU questionne les directions sur leur vision du fonctionnement et de l'instruction des demandes et l'utilité d'avoir un tableau de bord. Les services auront la liste de toutes les sollicitations par le canal numérique, celles des appels reçus couplé avec l'application GECCO pour connaître le nombre de courriers reçus.

Est-ce qu'on reste sur le mode d'accueil actuel ? On va laisser chaque direction, avec les référents GRU, questionner le fonctionnement de l'accueil et la réponse aux usagers dans chaque service. Derrière ce projet de GRU, si cela est bien mener on peut améliorer la qualité de service et remettre de l'humain, on peut améliorer la qualité des

échanges. Par exemple, si demain on dit « actuellement on n'est pas en capacité de vous répondre mais si vous avez la possibilité rappelez-nous à partir de tel moment ou vous pouvez d'ores et déjà faire votre demande en ligne, nous vous répondrons sous 24h. » Les citoyens attendent ce type de service.

Théoriquement on doit réunir les référents GRU pour aborder cette fonction accueil. Un arbitrage a été réalisé notamment pour dire que le social tendra vers un numéro unique.



# SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020



**Direction de l'Environnement  
et du Développement Durable  
Mission développement durable**

**Tél. 05 53 06 82 63**

[dedd.missiondeveloppementdurable@dordogne.fr](mailto:dedd.missiondeveloppementdurable@dordogne.fr)



**SITUATION**

**EN MATIÈRE DE**

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**2020**



**JEUNESSE  
EDUCATION  
CULTURE  
SPORT**

**6<sup>ème</sup>  
Commission**



# METHODOLOGIE

Le Département de la Dordogne, en tant que collectivité territoriale de plus de 50 000 habitants, édite chaque année un rapport sur sa situation au regard du développement durable. Ce rapport est présenté en Assemblée Départementale à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires.

Ce document a pour objet de présenter une analyse des actions, des politiques publiques et des programmes de la collectivité au regard des cinq finalités du développement durable : Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations - Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable - Epanouissement de tous les êtres humains - préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources - Lutte contre le changement climatique.

Cette 10<sup>ème</sup> édition porte sur les actions réalisées en 2019, analysées au regard des 17 objectifs du développement durable (ODD), conformément à la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020. La liste des actions répertoriées n'est pas exhaustive, certaines sont développées annuellement et apparaissaient dans les éditions précédentes du rapport, celles retenues cette année sont en majorité des actions initiées ou qui se sont terminées en 2019, représentatives de l'action des services.

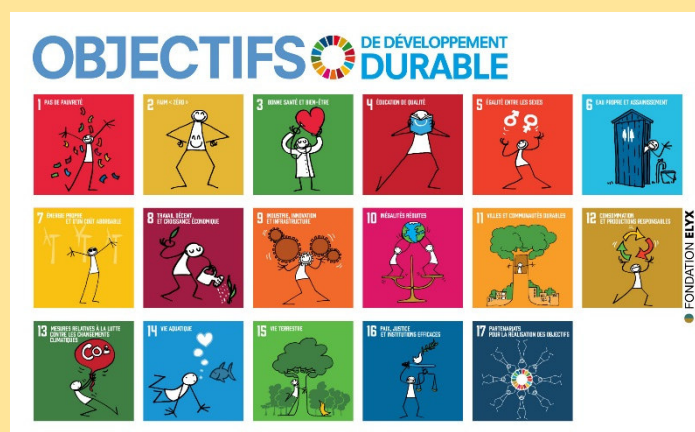


FIGURE 1 : LES 17 OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

(Ce contenu est offert par la Fondation ELYX, sous l'égide de la Fondation FACE. [www.elyx.net](http://www.elyx.net))

Comme l'an passé, ce rapport est présenté par commission organique et il est à nouveau proposé que l'action phare de chaque commission soit réalisée sous forme d'une interview d'agents porteurs de projet.





Tous les services ont été invités à faire des propositions d'action à inscrire dans ce rapport au moment de la rédaction du rapport d'activité 2019. Comme l'an passé, l'impact des actions sur les ODD n'a pas été quantifiée ni qualifiée au travers d'indicateurs. En revanche, ont été repérés les ODD auxquels chaque action contribue. La représentation est proposée sous forme de frise :



FIGURE 2: EXEMPLE DE FRISE DE CONTRIBUTION AUX ODD

Dans cet exemple, l'action considérée est réputée concourir à l'atteinte de 8 des 17 ODD qui sont les n°3, 4, 11, 12, 13, 14, 15 et 17.

La totalité des actions contribue à l'ODD 17 qui correspond à la gouvernance. En effet, le Département lie des partenariats dans tous les domaines d'action, et s'insère dans les réseaux locaux, régionaux, nationaux voire internationaux. C'est pourquoi, le degré de collaboration mis en œuvre pour la réalisation des actions est précisé sous la forme d'un symbole selon la légende suivante :

GRADUATION	IMPLICATION
	Service pilote seul
	Transversalité entre plusieurs services du Conseil départemental
	Collaboration avec des partenaires extérieurs
	Ensemble des citoyens

**LEGENDE DES SYMBOLES QUALIFIANT LA GOUVERNANCE**

### menées en 2019

#### TRANSPORT ADAPTE POUR LES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Département, dans un souci d'égalité à l'instruction, assure la gratuité du transport des enfants en situation de handicap vers les établissements scolaires « en milieu ordinaire », quel que soit le niveau scolaire de l'élève et son lieu de scolarisation.

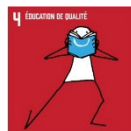
Si les enfants concernés peuvent prendre un transport en commun classique ou si les familles peuvent transporter personnellement leur enfant, le coût est remboursé à la famille. Quand cela n'est pas possible, les jeunes sont acheminés en taxi.

En 2019, **389 élèves** ont été pris en charge pour un coût total de **1 758 124,94 €** :

- 2 transportés en train,
- 16 sur les lignes ordinaires de transport scolaire,
- 68 en véhicule familial ;
- 303 en taxi.



**Contact** : Direction de l'Éducation



#### EQUIPEMENT NUMERIQUE DES COLLEGES PUBLICS ET PRIVES

##### PARTENAIRES INTERNES

Direction des Systèmes de l'Information et du Numérique, Direction du Patrimoine Bâti

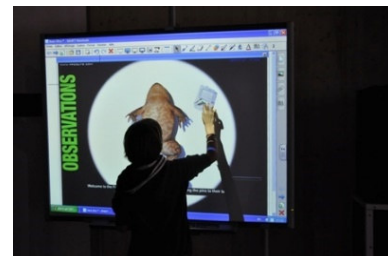
La Direction de l'Éducation a été chargée de la coordination administrative de l'équipement numérique des collèges du département en transversalité avec la Direction du Patrimoine Bâti et la DSIN.

Elle organise les réunions de concertation avec les services académiques et les services concernés du Département pour l'attribution de matériel informatique, sur la base de projets établis par les collèges publics et privés et validés pédagogiquement par les services académiques.

##### PARTENAIRES EXTERNES

Les services académiques

Pour 2019, la dotation a permis notamment le renouvellement du parc des collèges, soit **578 ordinateurs**, **568 écrans**, **98 vidéoprojecteurs** et **7 classes mobiles**, **257 ordinateurs portables**, **2 mallettes MP3** et **9 tablettes**.



**Contact** : Direction de l'Éducation



## PARTENAIRES INTERNES

Service de l'Agriculture et l'Agroalimentaire

## MINJATZ GOJATS : UN DISPOSITIF AMBITIEUX POUR UN SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Ce dispositif apporte un soutien aux collèges publics dans l'achat de produits locaux ou de produits bio locaux, la sensibilisation au gaspillage alimentaire, le tri et la valorisation des déchets et la labellisation ECOCERT des services de restauration scolaire des collèges.

## PARTENAIRES EXTERNES

Rectorat

Pour la campagne 2019 :

- **Tous les collèges ont participé au dispositif** et 34 sur les 35 ont demandé un financement. Le Département a consacré 57 141,37 € pour le financement des projets présentés.
- La Direction a mis en place un **accompagnement des collèges à l'utilisation de l'outil numérique AGRILocal** destiné à favoriser l'achat alimentaire en produits locaux.



## Label « ecocert en cuisine »

Ce label est le premier cahier des charges français dédié à la restauration collective bio qui impose des critères non seulement au contenu de l'assiette mais aussi à l'établissement.

L'objectif est de garantir l'utilisation de produits biologiques et locaux, la qualité et l'équilibre nutritionnel des menus, la gestion environnementale du site, une information claire sur les prestations, les démarches engagées et le niveau de labellisation.

L'année 2019 a vu, en septembre, **la labellisation du collège de Belvès 100 % bio, 1<sup>er</sup> de France à atteindre ce niveau.** Un deuxième collège, celui de Montpon est également engagé dans la démarche de 100 % bio.

Une diététicienne a intégré la Direction de l'Education pour permettre cette réalisation et accompagner la transition alimentaire des collèges. **L'objectif est qu'ils puissent tous être labellisés ECOCERT.**



A ce jour, **9 collèges ont obtenu ce label**

-Certification Niveau 3 (> 50% de produits bio) : Pierre Fanlac (Belves), Michel de Montaigne (Périgueux), Jean Rostand (Montpon-Menestérol)

-Certification Niveau 2 (30 à 50% de produits bio) : Clos Chassaing (Périgueux) ; La Roche Beaulieu (Annesse et Beaulieu) ; Charles de Gaulle (La Coquille)

-Certification Niveau 1 (10 à 30% de produits bio) : La Boétie (Sarlat); Les Châtenades (Mussidan) ; Anne Franck (Périgueux)



**Contact :** Direction de l'Education



## menées en 2019

### PARTENAIRES EXTERNES

Communes, EPCI

#### AIDE AUX ETUDIANTS EN MEDECINE

Depuis juin 2018, le Département a voté la mise en place de deux nouveaux types d'aides à destination des étudiants en médecine. Ces aides ont pour but de rendre le territoire départemental attractif et lutter contre la désertification médicale en favorisant l'installation des futurs médecins en Dordogne :

- Une bourse d'aide à la mobilité pour les internes en médecine générale ou les chefs de clinique en stage en Dordogne
- Une bourse spécifique de 200 € par mois pour les étudiants en médecine générale ou de spécialité et en odontologie qui s'engagent à exercer en Dordogne.

La dépense totale pour 2019 sur ces deux dispositifs est de 10.400 €.



**Contact :** Direction de l'Education



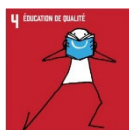
#### AIDE AUX ETUDIANTS ET APPRENTIS

En 2019, le Département octroie des aides financières aux étudiants afin d'offrir au plus grand nombre la possibilité de poursuivre des études supérieures :

- **4 686 boursiers** dans le secondaire (349.880 €)
- **19 étudiants** participant au programme ERASMUS (9.413,50 €)
- **8 étudiants** en thèse de 3ème cycle (7.935 €),
- **108 apprentis** domiciliés en Dordogne (12 585 €)
- **27 étudiants** bénéficiaires de prêts d'honneur pour l'enseignement supérieur (46 000 €)



**Contact :** Direction de l'Education





## PARTENAIRES INTERNES

Direction de la Communication

## PARTENAIRES EXTERNES

Prestataires, associations sportives locales et collectivités territoriales locales

### ECOLES DEPARTEMENTALES DES SPORTS

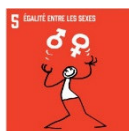
Lancées en septembre 2019, les écoles Départementales des Sports réparties sur huit communes rurales (Agonac, Issac, Nontron, Angoisse, Lalande, Eymet, Le Bugue, Villefranche du Périgord) accueillent tous les mercredis matins – hors vacances scolaires- une trentaine d'enfants de 8/11 ans.

Elles ont pour but de permettre là où les jeunes sont le plus éloignés de toute pratique sportive, de s'initier, de découvrir une pratique sportive diversifiée avec des éducateurs dûment diplômés de la Direction des Sports du Département ou des partenaires sportifs, gratuitement et en toute sécurité.

Ces Ecoles Départementales des Sports dynamisent les territoires ruraux, répondent à une demande de service public et favorisent la promotion des activités physiques de plein air.



**Contact :** Direction des Sports et de la Jeunesse



### VAL NATURA EN PERIGORD !

## PARTENAIRES INTERNES

DSIN Direction de la Communication

## PARTENAIRES EXTERNES

Prestataires, associations sportives locales et collectivités territoriales

Val Natura en Périgord est un rallye convivial adressé aux seniors de + de 55 ans (70 équipes de 2 personnes). Il se déroule sur trois jours avec des étapes sportives adaptées, des découvertes culturelles et des visites de sites exceptionnels valorisant la richesse et la diversité du patrimoine de la Dordogne

L'objectif est de pratiquer ces activités sportives et culturelles de façon ludique, en toute sécurité et de permettre la rencontre de seniors venus de toute la France.



**Contact :** Direction des Sports et de la Jeunesse



## menées en 2019

### PARTENAIRES INTERNES

Direction de la Communication

### PARTENAIRES EXTERNES

Collectivités territoriales et acteurs de santé

## SENIORS A NOUS LA FORME

Ce projet, qui existe depuis 3 ans, propose tout au long de l'année des ½ journées d'activités physiques et de prévention santé aux plus de 55 ans. Ils peuvent ainsi découvrir, pratiquer, des activités physiques diverses et adaptées et faire un bilan sur leur état de forme et de santé à travers des ateliers pratiques et ludiques les sensibilisant à l'équilibre, la mémoire, le bien-être physique et psychologique.

Avec ces rendez-vous sur 7 territoires ruraux, ils peuvent engager ou poursuivre un processus de remise en forme pratique, ludique et innovant leur permettant de rencontrer d'autres séniors et ainsi échanger et comprendre les clés du mieux vieillir.



**Contact :** Direction des Sports et de la Jeunesse



## VACANCES SPORTIVES

Durant les 3 périodes de vacances scolaires, 450 enfants de 8/11 ans, ont participé à 14 stages et 258 adolescents de 12/15 ans ont bénéficié de 15 journées d'initiation sportive multisports et d'activités physiques de pleine nature. Ce Dispositif couvre l'ensemble du département dans un souci d'équité territoriale.

### PARTENAIRES INTERNES

Direction de la Communication

### PARTENAIRES EXTERNES

Prestataires, associations sportives locales et collectivités territoriales



**Contact :** Direction des Sports et de la Jeunesse



## PERIGORD RAID AVENTURE

### PARTENAIRES INTERNES

Service de l'agriculture, DSIN et Direction de la Communication

### PARTENAIRES EXTERNES

Prestataires, associations sportives locales et collectivités territoriales.

Premier raid dans la catégorie jeune, l'édition 2019 qui s'est déroulée du 26 au 29 août 2019, sur le canton de Tréllissac a rassemblé 117 adolescents (par équipe de 3, mixte ou pas) et une centaine d'encadrants.

Cette manifestation a pour objectifs de promouvoir le patrimoine historique et touristique et de favoriser les échanges culturels entre jeunes par la pratique des activités physiques de pleine nature.

Cette édition a été marquée par la volonté d'en faire une manifestation écoresponsable :

- Suppression de la vaisselle jetable, remplacée par une popote apportée par les concurrents,
- Utilisation de gobelets réutilisables,
- Tri sélectif à la fin des repas,
- Elaboration de repas bio en provenance des producteurs locaux,
- Mise en place de rubalise biodégradable,
- Bombe de marquage éphémère.



**Contact :** Direction des Sports et de la Jeunesse



## menées en 2019

### PARTENAIRES EXTERNES

Associations et EPCI

### SOUTIEN AUX INITIATIVES CULTURELLES CONCERTÉES

Le Département accompagne les collectivités au moyen d'une concertation territoriale à l'échelle des cantons qui aboutit à la signature d'une convention pour favoriser le développement du territoire et du tissu associatif local.

Cet accompagnement permet de créer un environnement local encourageant les individus et les groupes sociaux à créer, produire, diffuser et distribuer et donner accès à leurs expressions culturelles dans une dynamique de mise en réseau et de mutualisation.

En 2019, cela a concerné 16 communautés de communes pour 203 associations bénéficiaires.



**Contact :** Service de l'Action Culturelle



### PARTENAIRES EXTERNES

Collectivités, artistes et établissements scolaires

### FONDS DÉPARTEMENTAL D'ART CONTEMPORAIN

Le Fonds Départemental d'Art Contemporain de Dordogne regroupe 470 œuvres datant des années 1990 à aujourd'hui : peintures, sculptures, dessins photographies et installations mobilisant des techniques classiques ou nouvelles sur des supports classiques ou inattendus.



En 2019, ce sont 147 jours d'exposition dans 5 lieux différents qui ont permis à 2177 visiteurs dont 1458 élèves d'accéder à ces œuvres.

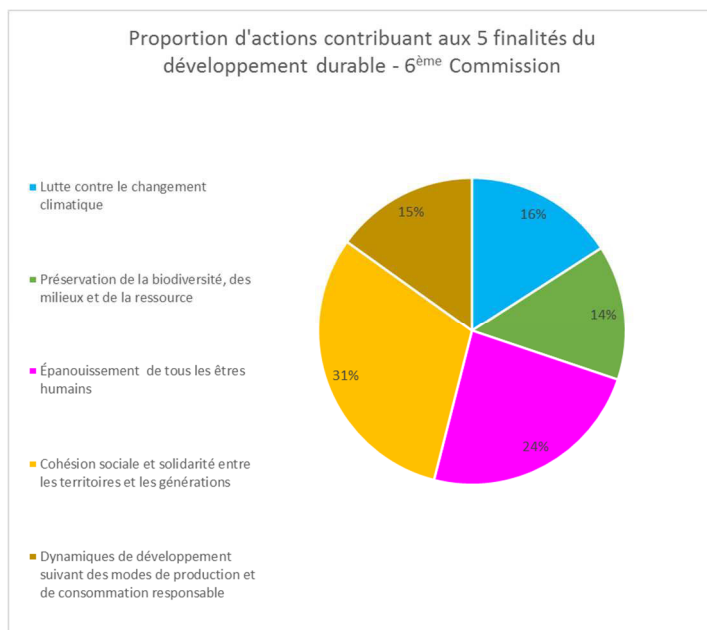


**Contact :** Service de l'Action Culturelle

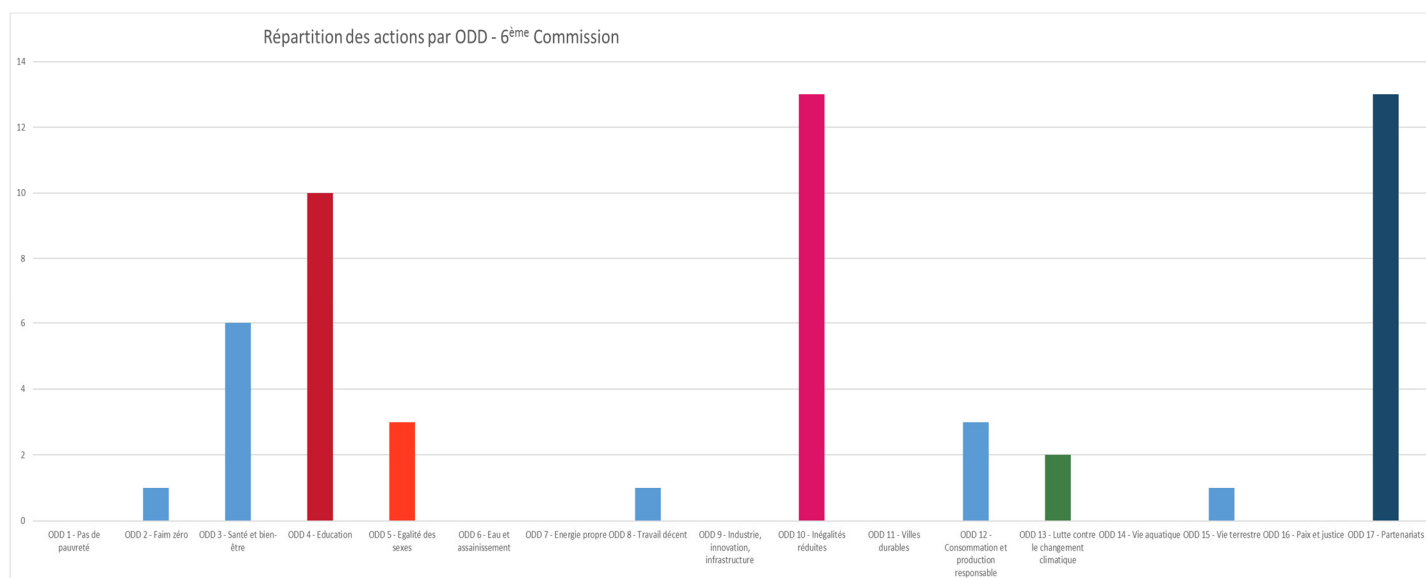


# SYNTHESE DES ACTIONS – 6<sup>EME</sup> COMMISSION

Sur les 13 actions présentées dans ce rapport pour la 6<sup>ème</sup> commission, plus de la moitié contribue à l'amélioration de la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations (31%) et à l'épanouissement de tous les êtres humains et à (24%) ce qui correspond bien aux actions menées dans la commission 6.



Au regard des objectifs de développement durable, on observe que la majorité des actions a une incidence potentielle l'éducation, la réduction des inégalités et sur la santé et le bien-être, en toute cohérence par rapport aux objectifs de la Commission.



L'ensemble des actions est mené en collaboration transversale au sein des services départementaux d'une part, et d'autre part avec des partenaires issus du réseau local (collectivités, associations...) et des partenaires institutionnels.



## Rencontre avec Jean-Marc MOUILLAC, conseiller formateur en cuisine bio

### Belves : 1<sup>er</sup> collège 100% bio

**Mission Développement Durable :** Comment est née l'opération Belves un collège 100% :

**Jean-Marc MOUILLAC :** C'était une demande politique forte du Président qui souhaite promouvoir l'utilisation de produits bio et locaux dans les collèges de Dordogne afin que « la meilleure alimentation possible ne soit pas réservée qu'aux gens les plus aisés ».

Au-delà de cette volonté politique, le souhait était avec ce collège de créer « une expérience laboratoire » pour démontrer qu'il est possible d'offrir un repas quotidien à 350 élèves avec des produits bruts, de saison, bio et locaux tout en maîtrisant les coûts. Par la suite, l'idée était que cette « expérience laboratoire » devienne « une expérience vitrine » afin que d'autres établissements scolaires se rendent compte que cela est également possible chez eux.

Le projet est né sur le collège de Belvès car l'équipe était opérationnelle aussi bien en effectif qu'au niveau de l'équipement en cuisine. De plus, 350 élèves était la bonne jauge pour cuisiner l'intégralité des produits bruts, au-delà c'est plus complexe car cela demande de maîtriser d'autres techniques culinaires et du matériel pour travailler les produits bruts.

De plus ce travail a pour objectif de pouvoir massifier la production de produits bio sur le territoire périgourdin pour répondre à la demande de la restauration collective et accompagner les agriculteurs dans leur conversion en agriculture biologique... En Dordogne on produit jusqu'à 70 variétés de fruits et légumes. Une fois cette diversité en place, l'objectif est d'être à 100% autonome pour que l'on puisse cuisiner à partir de denrées provenant de notre territoire.

**Mission Développement Durable :** Comment s'est réalisé le projet ?

**Jean-Marc MOUILLAC :** Après une immersion avec l'équipe, mon rôle a été de mettre en place la saisonnalité, c'est-à-dire cuisiner des plats avec les légumes et fruits de saison. Pour cela, je les ai accompagnés en partageant avec eux le savoir-faire du collectif les Pieds dans le plat, 1<sup>er</sup> réseau national d'experts techniques pour la restauration collective bio-locale, qui s'engage dans une transition alimentaire durable depuis plus de dix ans. Tous les cuisiniers de France de ce collectif élaborent des recettes de saison pour se réapproprier une autonomie alimentaire et charge à moi de les adapter à notre territoire, de partager ce savoir-faire avec l'équipe du collège. Par la suite, le chef cuisinier et son équipe pourront les adapter « à leur sauce » et ainsi reprendre le pouvoir sur les aliments ultra-transformés.

En ce qui concerne la viande, on valorise les morceaux à muscles ou demie-carcasse pour maîtriser les coûts et travailler des morceaux plus nobles, afin de favoriser, chose indispensable, l'éducation de la mastication. Cet apport en protéine est complété par la satiété apportée par des céréales semies-complètes plus fibreuses et des légumineuses qui permettent une meilleure digestion plus longue.

J'ai aussi travaillé avec Aurélie Bénazet, diététicienne pour le Conseil Départemental, sur la réglementation à suivre en matière de diététique et nutrition. Son rôle est primordial pour associer tous les aliments de différentes façons, que ce soit légumineuses et céréales, les oléagineux que l'on ne travaillait pratiquement pas, les huiles, sucres et farines non raffinés. Elle veille ainsi sur les bons apports dans chacun des plats, sachant que le repas du midi représente 40% de l'apport journalier d'un enfant. Je pense qu'on a ce devoir d'apporter un repas hyper équilibré et nutritif pour combler ces 40% et qui peut compenser les repas ultra transformés qu'il peut y avoir à la maison. Grâce à ce travail

d'équipe avec la brigade de la cuisine du collège et la Direction de l'Education du Département, le collège a obtenu le label "**Ecocert** en cuisine" niveau 3 excellence", récompensant son engagement "100 % bio" et son approvisionnement local. C'est le degré le plus important dans l'échelle de certification bio. Tout est pris en compte dans cette certification : favoriser les produits biologiques, locaux, dans des menus « fait maison » sains et équilibrés, s'inscrire dans une démarche globale environnementale (lutte contre le gaspillage, optimisation de la gestion des déchets), communiquer sur les prestations et les démarches engagées.

**Mission Développement Durable** : Y a-t-il eu un impact sur le coût du repas ?

**Jean-Marc MOUILLAC** : La transition vers le tout bio s'est faite à coûts maîtrisés et n'a engendré qu'un surcroît de 10 centimes par repas (1,90 euro). Cela a pu se faire en repensant la façon de cuisiner - avec la cuisson basse température pour limiter la déperdition de poids des aliments ou avec plus de protéines végétales -, faire la chasse au **gaspillage**, penser à la **saisonnalité** et aux productions qu'il y a sur le territoire et qui sont suffisantes pour la restauration collective et... faire preuve d'imagination.

Depuis trois ans, je vois l'évolution sur le territoire. On commence à être autonome sur de nombreuses cultures, comme la pomme de terre par exemple, et on est totalement autonome en viande.

**Mission Développement Durable** : Quelles difficultés avez-vous rencontrées pour monter ce projet :

**Jean-Marc MOUILLAC** : Une des difficultés est que le Département gère le personnel des collèges mais que la gestion et l'administration de l'établissement est faite par l'Education Nationale. Par exemple, c'est elle qui gère l'achat des denrées alimentaires et gère les stocks, cependant c'est bien le département qui finance ces achats.

Une autre difficulté avec le personnel des cuisines, comme avec les enfants, est de désindustrialiser leur bouche pour qu'ils mangent de saison. En effet, la saisonnalité signifie que l'on va manger plusieurs fois le même aliment. C'est donc à nous de faire travailler notre imagination pour le cuisiner de différentes façons et de travailler le goût comme quand nous étions enfants. Par exemple, il faut travailler sur l'acidité, le sucré, le craquant... car sensoriellement cela donne une stimulation pour les enfants alors que les adultes préfèrent l'amertume.

**Mission Développement Durable** : Avez-vous effectué une évaluation de cette action ?

**Jean-Marc MOUILLAC** : En lien avec le service de l'Education et la diététicienne, un bilan est fait sur toute la chaîne depuis la production agricole jusqu'à la consommation quotidienne dans les établissements afin de conduire à un vrai maillage de la production sur le territoire.

**Mission Développement Durable** : Pouvez-vous nous citer les principaux points positifs de cette action ?

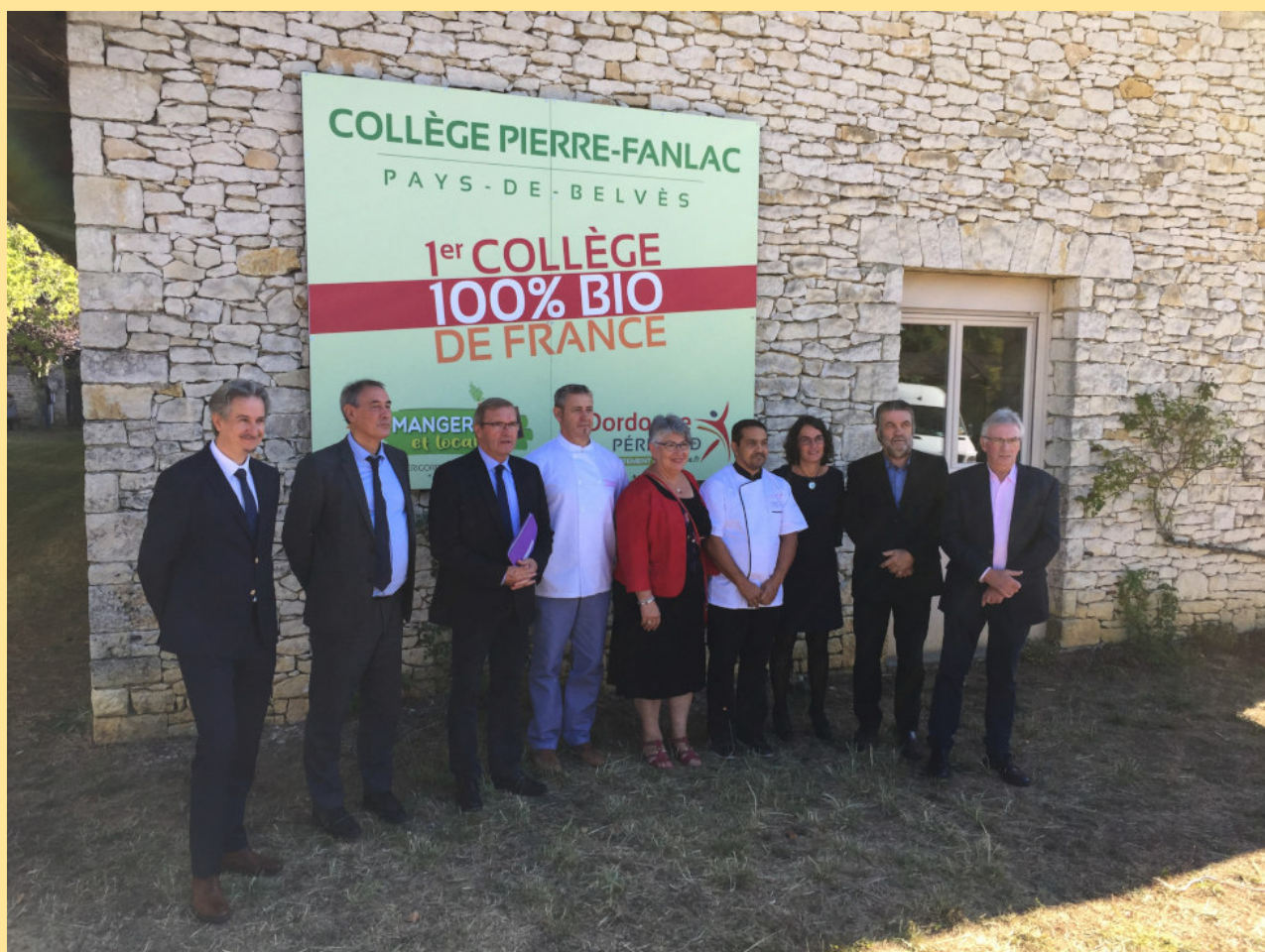
**Jean-Marc MOUILLAC** : On est sûr que l'alimentation 100% bio protège à 100% la santé. Ensuite, les enfants vont avoir plus de vocabulaire en mangeant 70 variétés de fruits et légumes alors qu'en moyenne en restauration collective il n'est proposé que 12 fruits et légumes. Enfin, 80% sur le 100% bio provient du département, on fait donc travailler le local.

**Mission Développement Durable** : Allez-vous mettre en place le 100% bio dans un autre collège ?

**Jean-Marc MOUILLAC** : Oui, on va accompagner le collège de Montpon-Ménéstérol où il y a 1 050 repas préparés quotidiennement dont 450 en portage vers les écoles, avec comme objectif le 100% bio aux vacances de Toussaint.

A Montpon, la gestionnaire de l'établissement a initié cette démarche et la porte avec conviction. La chef d'établissement qui vient d'arriver a complètement adhéré à ce projet et la soutient pleinement. Enfin, elles peuvent compter sur une équipe en cuisine engagée, qui est d'une beauté extrême quand elle travaille les produits de notre territoire.

L'idée à terme est de permettre aux producteurs de planifier/massifier leur production afin d'arriver à écouler leur production et que tous les agriculteurs arrivent à vivre dignement de leur travail.





# SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020



**Direction de l'Environnement  
et du Développement Durable  
Mission développement durable  
Tél. 05 53 06 82 63**

[dedd.missiondeveloppementdurable@dordogne.fr](mailto:dedd.missiondeveloppementdurable@dordogne.fr)